Commune d'Estaimpuis

Programme Communal de Développement Rural

Partie 4 : Fiches-Projets

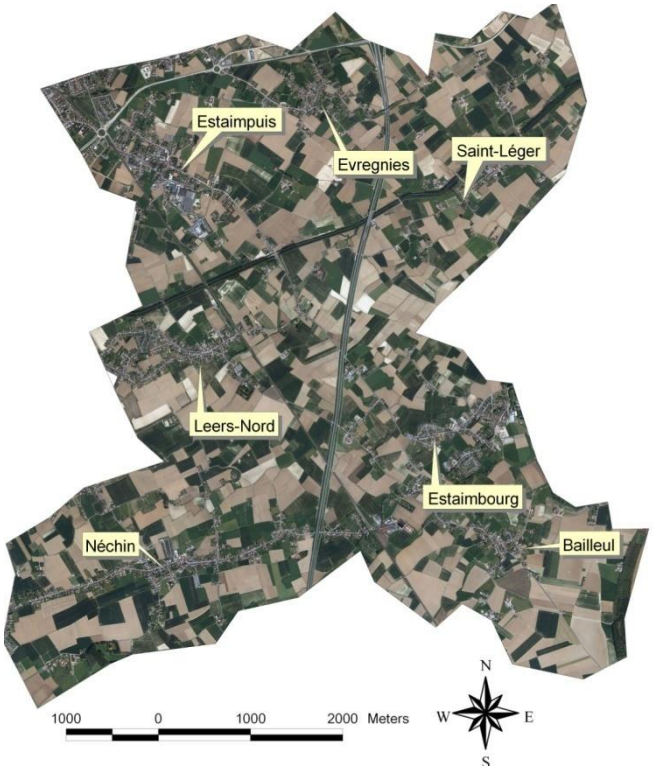

Architecture et Urbanisme
Bruyère & Bruyère

Fondation Rurale de Wallonie

Table des matières

Information et sensibilisation aux règles d'urbanisme 5
Proposer un accompagnement paysager des zones d'activités économiques 9
Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité 13
Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole 17
Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Bailleul 21
Aménager les portes du village de Saint-Léger 25
Aménager les portes du village d'Estaimpuis 27
Aménager les portes du village de Leers Nord 29
Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Evregnies 31
Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin 33
Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Estaimbourg 37
Réaliser un réseau de liaisons utiles 41
Se déplacer autrement 45
Mettre en circulation des vaporetti 49
Sensibiliser à l'impact énergétique 53
Mettre en valeur les patrimoines de l'entité 55
Valoriser les produits du terroir 59
Créer un marché des produits du terroir 63
Sensibiliser à la propreté 67
Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural 71
Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural 73
Créer une maison de village à Estaimbourg 77
Créer une maison rurale à Estaimpuis 81
Créer une maison de village à Bailleul 83
Créer un café littéraire 87
Organiser un évènement fédérateur 91
Assurer une offre de qualité en matière de commerce local 95
Créer un système d'échange local 97
Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité 99
Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction 103
Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable 109
Accompagner la création de tâbles d'hôtes et de gîtes 113
Reconvertir les fermes désaffectées 117
Renforcer l'offre des circuits touristiques 119
Créer un atelier rural 121
Avoir une offre de qualité en matière de logements publics 125
Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels 129
Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées 131
Sensibiliser les propriétaires privés à la colocation 135

Favoriser les relations intergénérationnelles 137
Créer une Maison de Jeunes et décentraliser certaines de leurs activités 139
Renforcer les services récréatifs 143
Avoir une offre de qualité en matière de services à la personne 145
Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient les démarches communales 149
Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient leur vie associative 153
Créer une radio estaimpuisienne 155
Installer des panneaux d'informations 157
Coordonner pour mieux communiquer 161

PROJET 1
COURT TERME

INFORMER ET SENSIBILISER AUX REGLES D'URBANISME

1. Description du projet

Le projet consiste à informer et sensibiliser les citoyens à une démarche urbanistique de qualité lors de la construction ou de la transformation d'immeubles que ce soit pour l'habitation ou pour les activités économiques afin d'intégrer ces ouvrages dans leur environnement tout en préservant les paysages de la commune.

Il est donc nécessaire de les informer sur les règles d'urbanisme et leurs contextes ainsi que de les sensibiliser via des réflexions et des exemples pour une meilleure intégration

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupes de travail : « Préserver notre environnement », « Le bâti, entre passé et avenir », « Améliorer notre espace de vie » et « Estaimpuis = Espaces de vie »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Auteur de projet

3. Justification du projet

Estaimpuis est caractérisé par sa vaste plaine agricole traversée par trois axes de transport et ses villages et est positionné en bordure de deux pôles urbains (Tournai et Mouscron) et aux portes de la métropole lilloise. Cette configuration constitue une richesse dont l'équilibre spatial doit être préservé.

L'application des plans de secteur permettrait de remplir toutes les zones réservées à l'habitat sans tenir compte des vues sur les paysages ouverts. Problématique d'autant plus sensible, qu'Estaimpuis subit une pression immobilière importante. Toutefois, l'application de certaines clauses du C.W.A.T.U.P.E. pourrait sauvegarder certaines de ces vues.
Il faudra également tenir compte des différentes possibilités d'application de mise en œuvre des Z.A.C.C. dans la réflexion à mener dans la conception des campagnes de sensibilisation.

4. Localisation

Sans objet.

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Mettre en place une collaboration entre les services d'urbanisme, la C.C.A.T.M. et la C.L.D.R.
- Créer des supports de sensibilisation
- Mener des campagnes de sensibilisation

6. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir
Axe 1 : Maitriser les potentialités d'urbanisation de l'espace ouvert

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité.
Contenir notre « rurbanité ».

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

La sensibilisation aux règles d'urbanisme est la base de certaines thématiques du PCDR et doit être lancée prioritairement pour la cohérence des actions.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

La commune d'Estaimpuis faisait partie des communes pilotes et dispose d'une CCATM depuis 1986. Les x membres sont élus à chaque mandature communale et peuvent faire au maximum deux mandats en tant qu'effectifs. Tous les membres, effectifs comme suppléants, ainsi que l'échevin de l'urbanisme et le conseiller en énergie sont invités à chaque réunion. La CCATM se réunit en moyenne 10x/an et est consultée pour l'élaboration des outils d'aménagement du territoire, les dossiers soumis à enquête publique ou des dossiers qui sortent de l'ordinaire.

10. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement du projet à court terme, mise en œuvre dans la durée.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
Edition d'une brochure		Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 02 : Proposer un aménagement paysager des zones d'activités économiques.
Fiche 36 : Avoir une offre de qualité en matière de logements publics.
Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.
Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées.

PROJET 2 MOYEN TERME	**PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT PAYSAGER DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES**

1. Description du projet

Le projet consiste à intégrer « paysagèrement » les différents sites industriels de l'entité par la plantation d'arbres ou de haies par l'organisation de l'implantation des bâtiments dans un souci d'économie d'occupation des sols.
La restauration du maillage écologique doit également être prise en compte : îlots de verdure, mise en relation avec les zones centrales et les zones de développement périphériques,…

L'intégration sera renforcée par une recherche architecturale (choix des matériaux, nouvelles technologies,…) privilégiant élégance et simplicité.
Afin de garantir l'effet recherché, d'anticiper l'intégration des nouvelles constructions et de contrôler la gestion sur le long terme, une charge d'intégration paysagère imposant une gestion concertée entre la commune et les entreprises sera rédigée.

2. Origine de la demande

- Groupe de travail « Estaimpuis = Economies multiples »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Intercommunale IEG
- Auteur de programme
- Administration communale

3. Justification du projet

L'intégration des zonings situés sur l'entité pourrait être encore mieux gérée en combinant l'utilisation rationnelle de l'espace avec les caractéristiques environnementales et paysagères de la commune, afin de diminuer leur impact visuel.

Estaimpuis ne disposant pas de schéma de structure, le Règlement Communal d'Urbanisme permet de définir les règles spécifiques qui seront applicables à ces zones afin de protéger certaines qualités telles que la beauté des paysages et le cadre de vie de qualité.

Les objectifs visés sont donc :
- Une intégration paysagère des constructions et futures constructions du zoning dans le paysage rural
- Une sauvegarde, mise en valeur et protection des plantations existantes et la création de nouvelles plantations
- Une restauration et une amélioration de la biodiversité
- Une meilleure cohabitation entre les riverains et les entreprises

4. Localisation

Les Z.A.E. : Parc d'Activités Economiques du Pont, de la Blanche Tête, de Quevaucamps et du Pont Bleu. Les ZAE de Quevaucamps et du Pont Bleu ont la particularité d'être situées à cheval sur les communes de Mouscron, Pecq, Espierre et Estaimpuis.

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Créer un partenariat avec la Ville de Mouscron (ZAE de Quevaucamps et du Pont Bleu)
- Mener une concertation avec les différents propriétaires des terrains concernés
- Définir une charte d'intégration paysagère
- Réaliser une étude et le plan paysager du zoning concerné
- Lancer une éventuelle procédure d'acquisition de certaines parcelles
- Mener des campagnes d'information et de sensibilisation

6. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir
Axe 1 : Maitriser les potentialités d'urbanisation de l'espace ouvert

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité »

8. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 (Développement Rural(SPW – DGO3 (Espaces verts) Financement privé (entreprises des zonings) Intercommunale (gestionnaire des zonings) Budget communal

9. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

La fiche 1 : « Informer et sensibiliser aux règles d'urbanisme » dont l'objectif est de sensibiliser les Estaimpuisiens à la valeur de leur cadre de vie, est un projet dont la priorité a été définie à court terme.
Ce projet s'inscrit dans la continuité de cette démarche de sensibilisation et doit donc être réalisé à plus long terme.

10. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

RCU existant sur la partie de la ZAE de Quevaucamps et Pont Bleu qui se trouve sur l'entité de Mouscron

11. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement du projet à moyen terme.

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 1 : Informer et sensibiliser aux règles d'urbanisme

PROJET 3
COURT TERME

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

1. Description du projet

Le projet consiste à sensibiliser les estaimpuisiens au potentiel de biodiversité de leur territoire afin de le conserver et de le renforcer.

La commune d'Estaimpuis dispose d'un PCDN qui a déjà initié des actions en faveur de la biodiversité.

Ce projet du PCDR doit donc, d'une part soutenir et valoriser les actions du PCDN et, d'autre part, mettre sur pied ses propres démarches.

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupes de travail : « Préserver notre environnement », « Estaimpuis = Poumon vert »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Estaimpuis vaste plaine agricole :
- drainée de ruisseaux et de fossés organisant le maillage cultural
- plantée sur une précieuse nappe phréatique
- où la diversité se concentre localement et s'affaiblit globalement
- dont la végétation structurante d'alignements, de haies et de parcs s'appauvrit à défaut d'une gestion proactive de son renouvellement.

Il est nécessaire de préserver ce patrimoine naturel en tant que milieu de vie, éléments du paysage et de représentation de l'identité locale.

Pour ce faire, la commune a déjà mis en place des outils qu'il faut soutenir et compléter :
- Le PCDN ;
- Le projet « Commune Maya » ;
- Les activités de la Maison de l'Environnement ;
- Le projet BIPS ;
- L'attribution de primes communales à la plantation de saules têtards ;…

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Poursuivre le partenariat PCDN – PCDR
- Consulter les différentes commissions communales
- Etablir les priorités d'actions
- Mettre en œuvre les actions

6. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir
Axe 2 : Renforcer le « maillage écologique » et la biodiversité

7. Objectifs spécifiques et connexes

Renouveler notre ruralité.
Contenir notre « rurbanité ».

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Il faut profiter des débuts de la dynamique déjà mis en place par la commune pour agir.
Le patrimoine naturel est un élément essentiel de la ruralité que les estaimpuisiens ont choisi de défendre comme expression de leur culture locale.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

- Etude du P.C.D.N.
- Existence des GT du PCDN :
  - GT « « Maillage écologique » reprenant trois projets globaux (les voies de la nature, la nature fait son nid et Théma Nature.
  - GT « Canal » reprenant le projet Canal O Naturel
  - GT « Chemins et sentiers » reprenant deux projets globaux (la Nature fait son chemin et Prends le chemin en marche)
  - GT «Jardins et vergers » reprenant deux projets globaux (Malices au pays des mains vertes et Des racines et du zèle)
- Le projet Blue Links - programme européen (2005-2009)- avec un budget d'environ 37 millions d'euros financé par des fonds européens et par les partenaires transfrontaliers (SPW, VNF, LMCU, Conseil général du Nord).
  Il permet la réalisation de travaux pour la remise en navigation des canaux de la liaison Deûle – Escaut, qui comprend la Marque canalisée, le canal de Roubaix, en région Nord de la France, et le canal de l'Espierres dans le Hainaut et les Flandres occidentales en Belgique. Le canal réhabilité offrira de nouvelles possibilités de développement d'activités de tourisme et de loisir, étroitement liées au renouvellement urbain sur un territoire étendu.

  Les travaux réalisés sur le canal à Estaimpuis qui ont permis la remise en fonction de la navigation de plaisance sont :
  - La remise en état des écluses et des ponts et leur automatisation.

- L'approvisionnement des biefs en eau par pompage.
- Le dragage du canal.

- Existence d'une maison de l'environnement menant des actions du PCDN et autres comme le jardin communautaire, sensibilisation aux ruches et aux abeilles, conférences,…
- Projet BIPS (Interreg IV – coopération transfrontalière): plate-forme transfrontalière d'échange, de démonstration et d'évaluation des techniques de gestion écologique et d'aménagement des espaces naturels et agricoles périurbains.
- Membre du Contrat de Rivière Escaut-Lys
- Campagne de propreté dans le cadre des « Printemps jeunes » et « Eté jeunes ».
- Actions entreprises par le Conseil des Juniors

10. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement à court terme, mise en œuvre dans la durée.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
Edition d'une brochure		SPW-DGO3 Budget communal

En fonction des actions déterminées, l'administration communale introduira divers dossiers de subsidiation : semaine de l'arbre, …

12. Annexes

Annexe 1 : Documents BIPS
Annexe 2 : PV Consultation du Conseil des Juniors (annexe 32 Partie II)

1. Projets connexes

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole.
Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique.
Fiche 19 : Sensibiliser à la propreté.

PROJET 4
COURT TERME

ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS UNE DEMARCHE DE DIVERSIFICATION AGRICOLE

1. Description du projet

Le projet consiste à aider les agriculteurs à améliorer leurs savoir-faire, à préserver leur « outil de travail », à améliorer leurs revenus tout en répondant à des demandes locales.

Différentes pistes sont suggérées : les sensibiliser aux mesures agro-environnementales, les informer, les soutenir dans leur diversification.

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupes de travail : «Travailler à Estaimpuis », «Préserver notre environnement », « Estaimpuis : Economies multiples
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

80% du territoire d'Estaimpuis est couvert de cultures, prairies ou vergers. Même si l'agriculture reste un élément économique majeur, le nombre d'exploitants tend à diminuer ; l'entité compte actuellement 51 exploitations.

L'activité agricole est dans une conjoncture peu favorable et se pose des questions pour l'avenir et prend conscience de la nécessité d'un changement vers une philosophie durable.

Différents phénomènes (pression foncière et potentielle pression alimentaire) doivent être également maitrisés dans la perspective d'une gestion équilibrée des ressources foncières à vocation vivrière tout en limitant les impacts sur le milieu (ressources hydriques, maillage écologique,…)

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Créer un réseau interne et externe (personnes ressources de la Région wallonne) de relais pour accompagner les agriculteurs dans les différentes démarches par la Cellule environnement-agriculture de la commune.
- Récolter, notamment, de la documentation existante : création et mise à jour d'un fond documentaire disponible (brochures,…)

6. Objectif général

Protéger notre terroir – Objectif 1
- Axe 2 : Renforcer le « maillage écologique » et la biodiversité

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Ce projet est prioritaire car il conditionne la mise en œuvre d'autres projets agricoles.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

La cellule environnement-agriculture de la commune a mis en place :
- une commission agricole « constat des dégâts aux cultures » composée d'un agriculteur par village qui se réunit au moins une fois par an.
- l'organisation de conférences d'information ou de sensibilisation (exemple « La production de bio-méthane : enjeux et perspectives pour l'agriculture ») et des journées de visites. Lors de ces conférences (une fois par an) ou visites (une fois par an), tous les agriculteurs de l'entité sont confiés
- une aide dans les démarches administratives (recensement cultures maraîchères en septembre, recensement agricole de mai, procédure d'abattage, constat de dégâts aux cultures)

10. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement à court terme, mise en œuvre dans la durée.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
Brochures existantes de la Région Wallonne		SPW-DGO3 Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 03 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.
Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir.
Fiche 18 : Construction d'une halle pouvant accueillir un marché des produits du terroir.
Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural.

PROJET 5 MOYEN TERME	**METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTES ET CŒUR DU VILLAGE DE BAILLEUL »**

1. Description du projet

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet se basera sur la vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements déterminée lors de l'étude du village de Néchin et consistera à avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village de Bailleul et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phase(s) de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il y a lieu de prendre en considération plus particulièrement pour Bailleul :

- Sa place à l'écart de la circulation
- Son église classée
- Sa fonction de porte d'entrée de l'entité d'Estaimpuis depuis Tournai, village de passage
- Ses voiries étroites et sinueuses à circulation importante
- Ses lotissements : clos Bel Horizon et des « Heures Claires »

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Bailleul
- Interviews
- Groupe de travail : « Améliorer notre espace de vie », « Estaimpuis = Espaces de vie », « Printemps Jeunes »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

La place Abbé Renard est aménagée de manière sommaire et purement fonctionnelle. Elle est découpée en zones distinctes selon ses différentes fonctions : circulation, église et parking.
La philosophie d'aménagement proposée est de structurer la place en une seule entité et réaliser des agencements conviviaux, à l'image d'une place villageoise.

De même, les entrées du village ne sont pas identifiées en tant que telles. Il s'agira de déterminer un canevas d'aménagements cohérents et permettant une identification propre à la commune d'Estaimpuis.

Une forte demande de la part des habitants de se réapproprier leur village s'est manifestée et pour eux cela passe par une requalification de leurs espaces de vie.

4. Localisation

Les entrées et le cœur du village de Bailleul

5. Statut au plan de secteur

Eglise et Seigneurie de Bailleul : zone de services publics et d'équipements communautaires
Place Abbé César Renard : zone d'habitat à caractère rural

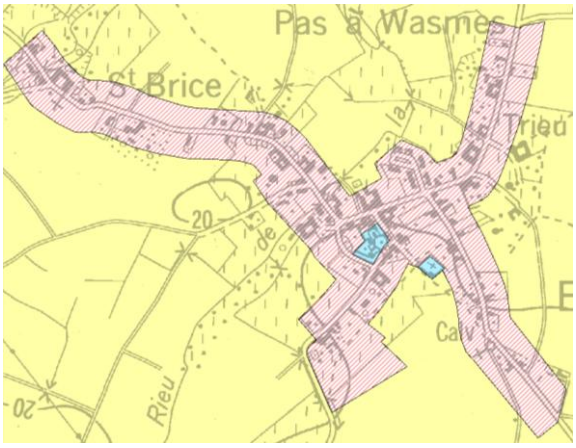

6. Statut de propriété

Eglise et Place Abbé César Renard : propriété communale
Seigneurie de Bailleul : propriété privée

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

Phase 1 : Etude

- Désignation d'un auteur de projet qui aura pour missions :
  - Etablir le diagnostic complet du village de Bailleul.
  - Déterminer les objectifs d'aménagement sur base de la vision commune propre à Estaimpuis réalisée lors du projet de Néchin et du diagnostic de Bailleul.
  - Décrire et estimer les travaux d'aménagement utiles.

Phase 2 : Travaux

- Acquisitions foncières éventuelles.
- Réalisation des aménagements en plusieurs phases si nécessaire.

8. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 3 : Renforcer les centralités villageoises

9. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité ».

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le projet s'inspirera de la réflexion menée dans le cadre de l'étude de Néchin programmée à court terme.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Plaquette d'information sur les places de chaque village « Des places et vous »

12. Programmation dans le temps

Priorité 2, lancement à moyen terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 dont le Développement Rural Budget communal

14. Projets connexes

Fiche 6 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Saint-Léger.
Fiche 7 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis.
Fiche 8 : Aménager les portes du village de Leers-Nord.
Fiche 9 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Evregnies.
Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin.
Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Estaimbourg.
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.
Fiche 24 : Créer une maison de village à Bailleul.

15. Annexes

Photos

PROJET 6
LONG TERME

METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTE ET CŒUR DU VILLAGE DE SAINT-LEGER »

1. Description du projet

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet se basera sur la vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements déterminée lors de l'étude du village de Néchin et consistera à avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village de Saint-Léger et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phase(s) de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il faut plus particulièrement prendre en considération pour Saint Léger :
- Son église classée
- Son espace citoyen
- Sa ferme des Templiers
- Ses espaces agricoles importants aux entrées, village étendu
- Son accès privilégié au canal et au RAVeL

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Saint-Léger
- Groupe de travail : Améliorer notre espace de vie, Estaimpuis = poumon vert et Estaimpuis = espaces de vie
- Printemps' jeunes
- Commission locale de développement rural

3. Justification du projet

La place des Templiers, espace rectangulaire asphalté, compte des éléments patrimoniaux importants, et fait la jonction entre les rues Royale et de Lille. Elle accueille aussi chaque année le salon Saveurs et Nature et comprend du stationnement sans qu'aucune de ses fonctions ne soit lisible.
D'autre part, le village est traversé par la rue de Lille, voirie rectiligne, qui incite les automobilistes à la vitesse.
Le réaménagement visera donc à marquer les entrées de village et à restructurer le cœur de Saint-Léger pour équilibrer ses fonctions, valoriser son patrimoine et retrouver la convivialité.

PROJET 7
LONG TERME

AMENAGER LES PORTES DU VILLAGE D'ESTAIMPUIS

1. Description du projet

Les entrées de villages sont des espaces de représentation, qui donnent aux visiteurs la « première impression » qu'ils ont du lieu.

La place a été aménagée récemment. Le projet vise donc l'aménagement des entrées du village dans une approche globale en adoptant un point de vue dépassant le strict périmètre de l'espace à aménager et en tenant compte de tous les usagers, de l'ensemble du village et des besoins de la dynamique locale afin d'intégrer au mieux les aménagements et de faire de ceux-ci de véritables portes marquant les entrées du village.

Il faudra tenir compte de la vision commune d'aménagements propre à l'entité d'Estaimpuis établie lors de l'étude préalable aux aménagements du village de Néchin.

Il faut plus particulièrement prendre en considération pour Estaimpuis :
- Ses deux pôles ; sa place aménagée et son quartier de la gare
- Son école, sa bibliothèque, sa crèche, son accueil extrascolaire
- Sa piscine, son centre sportif
- Ses commerces et son secteur HORECA
- Ses zonings
- Sa RN 511

2. Origine de la demande

- Séance d'information d'Estaimpuis
- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Améliorer notre espace de vie, Estaimpuis = espaces de vie, Estaimpuis = économies multiples
- C.L.D.R.

3. Justification du projet

Par son nouvel aménagement fonctionnel et riche en services, le cœur de village d'Estaimpuis est attractif et donc sollicité. L'accès au village se fait essentiellement par trois voies rapides : la chaussée de Dottignies, le R.N. 511 et la rue du Pont Tunnel – Hermonpont, les deux dernières coupant Estaimpuis de part en part.
Par ailleurs, les ZAE entrainent un charroi lourd relativement important. Un projet de nouvelle voirie qui aura pour but de dévier ce charroi par l'arrière de l'entreprise Mc Bride est en réflexion.
L'aménagement visera à marquer les entrées du village depuis ces voiries par un canevas commun afin de faciliter la lecture du territoire et par conséquent de modifier le comportement des automobilistes (vitesse modérée). Le projet permettra aussi d'améliorer l'aspect paysager et d'embellir la commune à travers l'aménagement des espaces résiduels (abords de carrefour, ronds-points,…).

PROJET 8
LONG TERME

AMENAGER LES PORTES DU VILLAGE DE LEERS-NORD

1. Description du projet

Les entrées de villages sont des espaces de représentation, qui donnent aux visiteurs la « première impression » qu'ils ont du lieu.

La place a été aménagée récemment. Le projet vise donc l'aménagement des entrées du village dans une approche globale en adoptant un point de vue dépassant le strict périmètre de l'espace à aménager et en tenant compte de tous les usagers, de l'ensemble du village et des besoins de la dynamique locale afin d'intégrer au mieux les aménagements et de faire de ceux-ci de véritables portes marquant les entrées du village.

Il faudra tenir compte de la vision commune d'aménagements propre à l'entité d'Estaimpuis établie lors de l'étude préalable aux aménagements du village de Néchin.

Il faut plus particulièrement prendre en considération pour Leers Nord :
- Son administration communale et ses services
- Sa poste
- Ses commerces et son secteur HORECA
- Ses écoles
- Son Agora space
- Sa place aménagée.

2. Origine de la demande

- Séance d'information de Leers-Nord
- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Améliorer notre espace de vie, Estaimpuis = espaces de vie
- Printemps' Jeunes
- Commission locale de développement rural

3. Justification du projet

Le cœur de Leers- Nord offre de nombreux services (administration communale, Poste, Police,…). Pour y accéder, les usagers utilisent particulièrement les rues de la Frontière, de Néchin et du Centre qui débouchent directement dans le centre du village.
Le projet veillera à identifier les entrées en tant que telles par l'utilisation d'un canevas commun pour tous les aménagements afin de faciliter la lecture du territoire et de réduire la vitesse des automobilistes. Le projet visera aussi à embellir la commune via l'aménagement des espaces résiduels (abords de carrefour, ronds-points,…).

PROJET 9 LONG TERME	**METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTES ET CŒUR DU VILLAGE D'EVREGNIES »**

1. Description du projet

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet se basera sur la vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements déterminée lors de l'étude du village de Néchin et consistera à avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village d'Evregnies et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phase(s) de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il y a lieu de prendre en considération plus particulièrement pour Evregnies :
- Son église classée
- Sa Maison du Patrimoine et de la Mémoire
- Son école
- Son cimetière ouvert entre la Place et la Maison du Patrimoine
- Son espace vert derrière le cimetière
- Sa R.N. 511

2. Origine de la demande

- Séance d'information d'Evregnies
- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Améliorer notre espace de vie, Estaimpuis = espaces de vie
- Printemps'Jeunes
- Commission locale de développement rural

3. Justification du projet

Evregnies est un petit village convivial composé de sites proches mais distincts les uns des autres : Place, Maison du Patrimoine et de la Mémoire, espace vert, école,…
Le projet visera à rendre l'unité au village en intégrant ces éléments dans un aménagement cohérent.
D'autre part, des aménagements porteront sur les trois voies d'accès à Evregnies, à savoir les rues du Chien, de la Couronne et de la Godacherie pour marquer ces entrées.

PROJET 10 COURT TERME	**METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTES ET CŒUR DU VILLAGE DE NECHIN »**

1. Description du projet

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet consiste d'une part à avoir une vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements et d'autre part d'avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village de Néchin et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phases de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il y a lieu de prendre en considération plus particulièrement pour Néchin :
- Sa R.N. 510 traversant le village et la place.
- Son agglomération étirée et frontalière avec le quartier de la Festingue.
- Son cimetière et sa drève.
- Son école.
- Son complexe sportif.
- Sa Maison de l'Environnement.
- Ses commerces, son marché hebdomadaire.
- Son église, au centre de la place, méritant une réhabilitation complète afin de favoriser sa mise en valeur

2. Origine de la demande

- Séance d'information Néchin
- Groupe de travail : « Se déplacer », « Améliorer notre espace de vie », « Estaimpuis = Espace de vie »
- Opération Printemps Jeunes
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Le cœur de Néchin est entouré de nombreux bâtiments abritant beaucoup d'activités : école, complexe sportif, cité des Heures Claires, centre équestre, maison de l'environnement et marché du mercredi.
Toutes ces activités sont partiellement séparées par la RN 510 dont la chaussée est très large.
Cette disposition vouée à la circulation automobile est une césure au centre du village.
Cette large coulée d'asphalte traverse tout le village étendu sur trois km depuis la frontière française jusqu'à la limite d'Estaimbourg.

Il est donc nécessaire d'aménager le cœur du village de Néchin et ses portes de village pour créer des zones de convivialité et ralentir la vitesse de la circulation automobile et rendre le village aux activités économiques, sociales, festives et conviviales aux habitants de Néchin.

4. Localisation

Les entrées du village de Néchin et particulièrement sur la R.N. 510 et le cœur du village de Néchin.

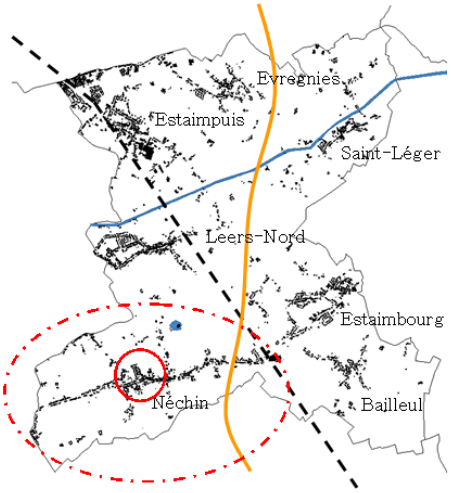

5. Statut au plan de secteur

L'église et le quadrilatère qui l'entoure : zone de services publics et d'équipements communautaires
Drève du cimetière: zone d'espaces verts
Place du Sacré-Cœur et ses alentours (école et centre sportif) : zone d'habitat

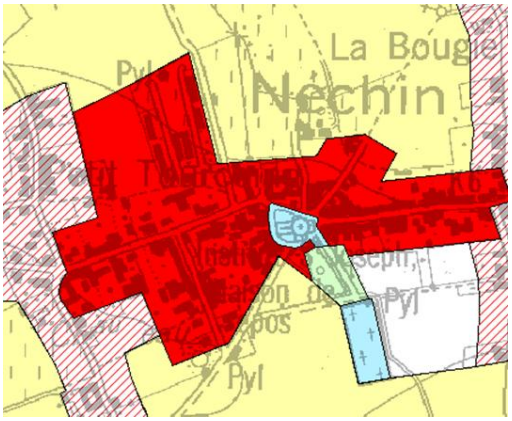

6. Statut de propriété

RN 511 : Route provinciale
Place du Sacré-Cœur et ses alentours : propriété communale

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

Phase 1 : Etude

- Désignation d'un auteur de projet qui aura pour missions :
  - Etablir une vision commune d'aménagement pour l'entité d'Estaimpuis.
  - Etablir le diagnostic complet du village de Néchin.
  - Déterminer les objectifs d'aménagement.
  - Décrire et estimer les travaux d'aménagement utiles.

Phase 2 : Travaux

- Acquisitions foncières éventuelles.
- Réalisation des aménagements en plusieurs phases si nécessaire.

8. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 3 : Renforcer les centralités villageoises.

9. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité.
Contenir notre « rurbanité ».

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

La revitalisation du cœur de village de Néchin apparaît comme un enjeu important pour ce village dynamique des points de vue associatif et économique. Il faut soutenir ces commerces encore présents et les associations qui essaient de faire vivre ce village. Ce constat et cette demande ont été soulignés lors de plusieurs rencontres avec les habitants.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Plaquette d'information sur les places de chaque village « Des places et vous »

12. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement à court terme

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 dont Développement Rural Budget communal

14. Annexe(s)

Annexe : Mettre en œuvre une opération « Portes et Cœur du village de Néchin » (Etat des lieux, principes d'aménagement, estimatif global et photographies)

15. Projets connexes

Fiche 05 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Bailleul.
Fiche 06 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Saint Léger.
Fiche 07 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis
Fiche 08 : Aménager les portes du village de Leers Nord.
Fiche 09 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village d'Evregnies.
Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village d'Estaimbourg.
Fiche 18 : Construction d'une halle pouvant accueillir un marché des produits du terroir.
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural

PROJET 11 MOYEN TERME	**METTRE EN ŒUVRE UNE OPERATION « PORTES ET CŒUR DU VILLAGE D'ESTAIMBOURG »**

1. Description du projet

Afin de proposer des interventions coordonnées et cohérentes, le projet se basera sur la vision commune propre à l'entité d'Estaimpuis des aménagements déterminée lors de l'étude du village de Néchin et consistera à avoir une réflexion globale sur les portes et le cœur de village d'Estaimbourg et d'identifier les travaux à réaliser.

Une phase d'étude est nécessaire afin d'établir le diagnostic complet du village, de déterminer les priorités d'action complétées par une ou plusieurs phase(s) de travaux pour aménager les sites prioritaires retenus.

Il s'agit d'aboutir à un aménagement adéquat des lieux, en tenant compte de l'ensemble du village, de ses caractéristiques socio-économiques et urbanistiques ainsi que des besoins de la dynamique locale.

Il y a lieu de prendre en considération plus particulièrement pour Estaimbourg :
- Sa RN 510 traversant le village et la place.
- Ses commerces et son secteur HORECA.
- Son château et son parc accessibles au public.
- Son école.
- Son équipement pour le sport.
- Son lotissement les « Heures Claires »
- Son quartier « Le Trieu »
- Son site footballistique aménagé sur le site du SAR Poullet.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Estaimbourg
- Groupe de travail : « Améliorer notre espace de vie », « Estaimpuis = Espace de vie » et « Printemps Jeunes »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

La Place de Bourgogne, dominée par le Château et le Parc de Bourgogne, attraits touristiques et historiques de la commune, constituent le point fort du village.
Le patrimoine est renforcé par la proximité de l'église abritant le monument des Ducs de Bourgogne et du paysage de qualité qui cadre l'espace.
La Place est aussi un lieu à fonction sociale puisqu'elle dessert de nombreuses activités : horeca et petits commerces, restaurant gastronomique, hall sportif, Maison de Jeunes et gîtes.

La problématique vient du fait que la place est traversée par la RN 510, large voirie qui tend à rendre la vitesse des automobilistes excessive et créer une rupture entre les différentes fonctions du cœur du village.

De plus, les entrées du village ne sont pas identifiées en tant que telles.

Il s'agira de déterminer un canevas d'aménagements cohérents marquant les fonctions propres du village et permettant une meilleure convivialité par une sécurité accrue.

4. Localisation

Les entrées et le cœur du village d'Estaimbourg

5. Statut au plan de secteur

Place de Bourgogne : zone de services publics et d'équipements communautaires
Parc et Château de Bourgogne : zone de parc, périmètre d'intérêt paysager

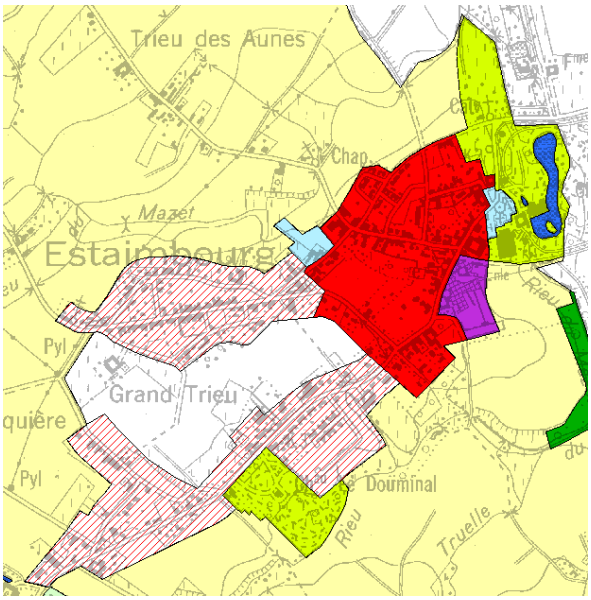

6. Statut de propriété

Place de Bourgogne : propriété communale
Parc et Château de Bourgogne : propriété communale
RN 511 : route provinciale

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

Phase 1 : Etude

- Désignation d'un auteur de projet qui aura pour missions :
  - Etablir le diagnostic complet du village d'Estaimbourg.

- Déterminer les objectifs d'aménagement sur base de la vision commune propre à Estaimpuis réalisée lors du projet de Néchin et du diagnostic d'Estaimbourg.
- Décrire et estimer les travaux d'aménagement utiles.

Phase 2 : Travaux
- Acquisitions foncières éventuelles.
- Réalisation des aménagements en plusieurs phases si nécessaire.

8. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir
Axe 3 : Renforcer les centralités villageoises

9. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité »

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le projet s'inspirera de la réflexion menée dans le cadre de l'étude de Néchin programmée à court terme.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Aménagement d'un plateau réalisé sur la N510 à hauteur du SAR Poullet récemment rénové en site footballistique.
Plaquette d'information sur les places de chaque village « Des places et vous »

12. Programmation dans le temps

Priorité 2, lancement à moyen terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 dont Développement Rural Budget communal

14. Projets connexes

Fiche 5 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Bailleul.
Fiche 6 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Saint-Léger.
Fiche 7 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis.
Fiche 8 : Aménager les portes du village de Leers-Nord.
Fiche 9 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Evregnies.
Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin.
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.
Fiche 22 : Créer une maison de village à Estaimbourg.

15. Annexes

Photos

PROJET 12
COURT TERME

REALISER UN RESEAU DE LIAISONS UTILES

1. Description du projet

Le projet vise à favoriser la mobilité douce à vocation fonctionnelle (accès aux commerces, aux services, aux espaces collectifs) et récréative via l'amélioration du maillage, de la qualité et de la sécurité des liaisons telles que le Ravel, les chemins intérieurs des villages, les chemins cyclables et les sentiers et à en faire la promotion.

2. Origine de la demande

- Séances d'information à Bailleul, Estaimpuis et Leers-Nord
- Séance d'information au CCA
- Interviews
- Groupes de travail : « Se déplacer », « Estaimpuis = Poumon vert », et « Estaimpuis= économies multiples »
- Opération Eté Jeunes
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Les citoyens ne se sentent pas en sécurité sur les voiries les plus roulantes de l'entité et ignorent souvent l'existence de sentiers ou autres liaisons douces.
Pourtant, les villages sont encore sillonnés de nombreuses liaisons utiles ou touristiques, de sentiers. Mais, ces tracés linéaires ne forment pas de réseaux permettant de relier les villages entre eux ou de rejoindre des points de services, des commerces, des lieux publics (écoles, centres sportifs, administrations,…).

Afin de favoriser les déplacements lents, il y a lieu de réaliser un réseau de chemins et de pistes cyclables qui relie les sept villages de l'entité.

4. Localisation

Sur toute l'entité.

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Constitution d'un groupe de travail encadré par la FRW
- Etablir la liste des liaisons existantes sur base des inventaires déjà réalisés.
- Etablir les besoins en itinéraires.
- Etablir les liaisons complémentaires à créer pour la viabilité des itinéraires.
- Mettre en œuvre les itinéraires et les signaler
- Assurer la promotion de l'existence de ces itinéraires.

- Assurer leur entretien.

6. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir
Axe 4 : Structurer les espaces linéaires dédiés à la mobilité douce.

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité.
Contenir notre rurbanité.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Ce projet doit utiliser les ressources existantes rapidement pour ne pas perdre le bénéfice du travail déjà réalisé. De plus, la demande est urgente et importante.
Il faut profiter de l'opportunité de s'insérer dans le projet mené dans le cadre du schéma directeur vélo WAPI afin coordonner les cheminements internes à Estaimpuis avec les liaisons inter communales.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

- Réflexions menées dans le cadre de la CCATM
- Travail de cartographie des sentiers existants réalisé dans le cadre du PCDN
- La commune s'inscrit également dans le projet supracommunal du Schéma directeur vélo de la WAPI

10. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement à court terme

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
	A établir en fonction des sentiers choisis	SPW – DGO2 SPW – DGO3 Développement Rural Budget communal

12. Annexe(s)

Annexe 1 : Extraits des PV CCATM
Annexe 2 : Circuits et promenades existants (voir annexe 16 Partie I)

13. Projets connexes

Fiche 17 : Se déplacer autrement.

PROJET 13
COURT TERME

SE DEPLACER AUTREMENT

1. Description du projet

Ce projet est un complément à la fiche N° 12 « Réaliser un réseau de liaisons utiles ».
Il vise à développer et améliorer l'accès aux transports en commun, à favoriser les déplacements « doux » (à pied, à vélo,…) et à mettre en place un système de voiturage et de covoiturage. Ces différentes actions concernent plus particulièrement les déplacements scolaires (pédibus et vélobus) et professionnels.

2. Origine de la demande

- Séances d'information à Evregnies, Leers-Nord et Néchin
- Séance d'information au CCA
- Interviews
- Groupe de travail : « Se déplacer », « Préserver notre environnement », « Améliorer notre espace de vie » et « Estaimpuis = Poumon vert »
- Consultation des adolescents
- Opérations Printemps Jeunes et Eté Jeunes
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Estaimpuis est une commune rurale disposant de nombreux sentiers agréables à fréquenter, d'un RAVeL et de chemins agricoles qui pourrait inciter un plus grand nombre de déplacements en tant que piétons et cyclistes.
Si certains axes sont bien équipés en pistes cyclables tels que la RN 511 (en site propre), la RN 510 (en partie) et le quartier de la Gare à Estaimpuis, ce réseau devra être complété selon les besoins identifiés dans la fiche 1.
Il faudra également sensibiliser les habitants à penser une mobilité différente.

En ce qui concerne les transports en commun, certains villages sont bien desservis par les TEC, d'autres moins mais les temps de parcours sont souvent longs.
Une amélioration du réseau pourrait être le support de se déplacer autrement via l'intermodalité (TEC-Vélo) en variant l'offre avec arrêts aux points névralgiques, en veillant au confort et à la sécurité des usagers via des abris-bus et des garages à vélos sécurisés.

D'autres services devront être mis en place pour compléter l'offre de déplacements par le voiturage et le covoiturage.

4. Localisation

Sur toute l'entité.

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Mettre en place un GT Mobilité encadré par la FRW.
- Tenir compte du travail réalisé avec les adolescents et le conseil des juniors.
- Récolter les expériences déjà menées dans d'autres communes et par l'ASBL Impact.
- Mettre en place les actions en partenariat avec l'ASBL Impact.
- Assurer le suivi des nouveaux systèmes mis en place.

6. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir

Axe 4 : Structurer les espaces linéaires dédiés à la mobilité douce.

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité.
Contenir notre rurbanité.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le coût de l'énergie ne fait qu'augmenter et ce fait va s'amplifier et va avoir un impact sur le budget des habitants. Il est urgent de modifier certaines habitudes de déplacement.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

- Réflexions menées dans le cadre de la CCATM
- Travail de cartographie des sentiers existants réalisé dans le cadre du PCDN
- Projet communal de taxi social « le Passe-partout » géré par l'ASBL Impact.
- Point d'intérêts des déplacements des adolescents identifiés (Ecoles, Centres de sports, de loisirs et culturel et lieux de rencontres, de promenades) et classés selon les modes de transports utilisés et selon que les chemins sont ou non sécurisés.
- Réflexion menée avec le Conseil des Juniors sur la mise de Pédibus et de vélobus.

10. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement à court terme.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
	A estimer lors du choix des actions à entreprendre	SPW – DGO2 SPW – DGO3 (Développement Rural) Budget communal

12. Annexe(s)

Annexe 1 : Voir annexe PV CCATM (Fiche 12)
Annexe 2 : PV du Conseil des Juniors du 15/02/2012 (annexe 32 Partie II)

13. Projets connexes

Fiche 12 : Réaliser un réseau de liaisons utiles.
Fiche 14 : Mettre en circulation des vaporetti.
Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique.
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

PROJET 14
MOYEN TERME

ACQUERIR ET METTRE EN CIRCULATION DES VAPORETTI

1. Description du projet

Le projet consiste à instaurer des liaisons entre Estaimpuis et la ville de Mouscron à la métropole Lilloise d'une part et la ville de Tournai d'autre part, par « Vaporetti » (petits bateaux de transport de passagers) en empruntant le Canal de l'Espierres, l'Escaut, le Canal de Courtrai et le Canal de la Deûle.

2. Origine de la demande

- Séance d'information au personnel communal
- Groupes de Travail : « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Poumon vert »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Comme tous les canaux creusés au cours de la première moitié du XIXème siècle, le canal de l'Espierres a été créé pour assurer le transport du charbon vers le bassin textile du Nord de la France (Lille-Roubaix-Tourcoing).
Construit au gabarit des péniches de 350 tonnes, il connut d'importants problèmes d'alimentation en eau et de pollution qui menèrent à sa fermeture à la navigation en 1985.
Depuis 2011, le Canal retrouve une nouvelle jeunesse en tant qu'axe récréatif et écologique au sein d'un territoire transfrontalier.
Le programme européen de travaux Blue Links a permis le retour des bateaux de plaisance sur la liaison Deûle-Escaut.
Il inscrit ainsi le Canal de l'Espierres au cœur du réseau fluvial qui relie la Tamise à la Meuse, et Amsterdam au Canal du Midi.

Ce couloir naturel sera donc le point de départ d'une part d'un moyen de transport « vert », perspective de déplacements doux dans l'Euro-région, et d'autre part d'une dynamique touristique originale, complémentaire aux activités déjà proposées sur et autour du Canal.

4. Localisation

Le Canal de l'Espierres et ses abords.

5. Statut au plan de secteur

Le Canal de l'Espierres : zone d'espace vert, périmètre d'intérêt paysager

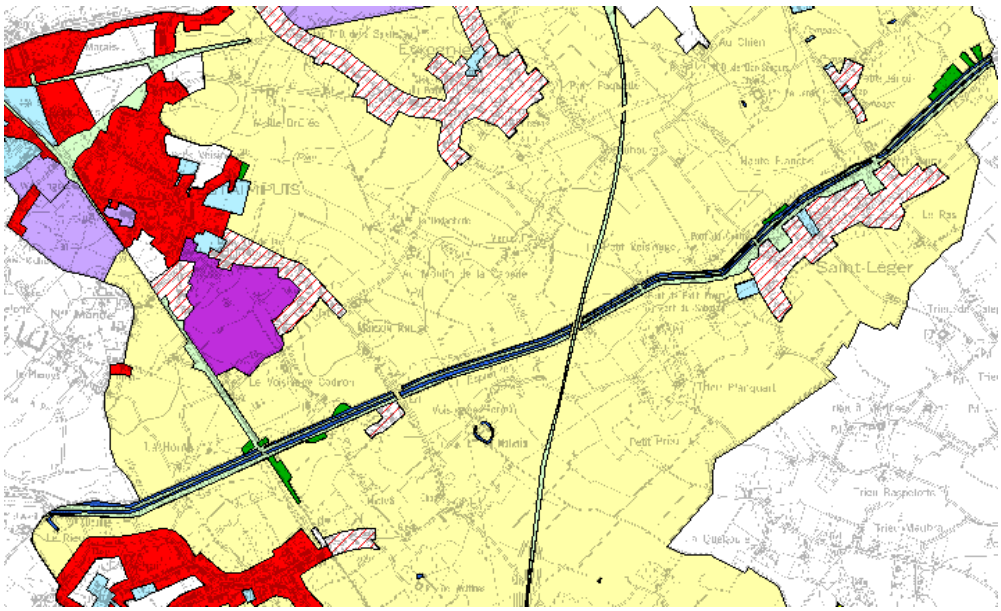

6. Statut de propriété

Le Canal de l'Espierres : SPW, voies navigables

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Réaliser une étude de faisabilité par un auteur de projet
- Acquisition de vaporetti
- Détermination des modalités pratiques de mise en œuvre
- Mise en circulation des vaporetti

8. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir
Axe 4 : Structurer les espaces linéaires dédiés à la mobilité douce

9. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Contenir notre « rurbanité »

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

La mise en circulation utilitaire de bateaux sur le Canal de l'Espierres dépendra des résultats du développement de la navigation touristique repris dans le projet 31 : « Dynamisation du Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable ».

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Le curage du Canal et sa réouverture à la navigation de plaisance

Le projet Blue Links - programme européen (2005-2009)- avec un budget d'environ 37 millions d'euros financé par des fonds européens et par les partenaires transfrontaliers (SPW, VNF, LMCU, Conseil général du Nord).
Il permet la réalisation de travaux pour la remise en navigation des canaux de la liaison Deûle – Escaut, qui comprend la Marque canalisée, le canal de Roubaix, en région Nord de la France, et le canal de l'Espierres dans le Hainaut et les Flandres occidentales en Belgique. Le canal réhabilité offre de nouvelles possibilités de développement d'activités de tourisme et de loisir, étroitement liées au renouvellement urbain sur un territoire étendu.

La mise en service du bateau « Le Satcheux »

12. Programmation dans le temps

Priorité 2, lancement à moyen terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO2 CGT Budget communal

14. Annexes

Annexe 1 : Plaquette d'information « Liaison Deûle-Escaut »

15. Projets connexes

Fiche 12 : Réaliser un réseau de liaisons utiles
Fiche 13 : Se déplacer autrement
Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité
Fiche 31 : Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable
Fiche 34 : Renforcer l'offre en circuits touristiques

PROJET 15
COURT TERME

SENSIBILISER A L'IMPACT ENERGETIQUE

1. Description du projet

Le projet consiste à sensibiliser les habitants à l'impact énergétique de leur mode de vie sur leur environnement et sur leur budget et de les accompagner dans leurs démarches d'économie d'énergie.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Leers-Nord
- Interviews
- Groupe de travail : « Se déplacer », « Le bâti, entre passé et avenir », « Préserver notre environnement » et « Estaimpuis = Poumon Vert »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Si la prise de conscience en matière énergétique semble progresser lentement, les comportements mettent du temps à évoluer et l'empreinte écologique reste toujours forte.
L'augmentation du coût de l'énergie est donc l'occasion de sensibiliser les habitants sur les comportements et les moyens qui permettent de réaliser des économies.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Prévoir un relais communal au guichet de l'énergie existant en Wallonie mais réservé aux villes (formation du relais communal, apport de brochures existantes et d'autres outils de sensibilisation)
- Créer des outils de sensibilisation si besoin.
- Mener des actions de sensibilisation.
- Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

6. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir
Axe 5 : Intégrer les patrimoines dans les dynamiques de développement

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le coût de l'énergie ne fait qu'augmenter et ce fait va s'amplifier avec impact sur le budget et le bien-être des habitants.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

- Semaine d'actions et de sensibilisation contre le réchauffement climatique organisé, dans le cadre du sommet Copenhague 2009, par l'Administration communale afin de sensibiliser son personnel.
- Semaine d'actions et de sensibilisation contre le réchauffement climatique organisé, dans le cadre du sommet Cancún 2010, par l'Administration communale afin de sensibiliser son personnel.
- Projet pilote « Eco-Team » pour la promotion de l'éco-exemplarité dans les communes wallonnes

10. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement à court terme.

11. Projets connexes

Fiche 03 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.
Fiche 13 : Se déplacer autrement.

12. Annexes

Néant

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
La commune mènera des campagnes sur fond propre et essaiera de profiter des opportunités de subventionnement accordées par le SPW.		SPW – DGO4 Budget communal

PROJET 16
COURT TERME

METTRE EN VALEUR LES PATRIMOINES DE L'ENTITE

1. Description du projet

Le projet consiste à mener différentes actions de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels de l'entité tels que :

- Les églises, les sites classés (canal de l'Espierres, château de la Royère), les bâtiments ou les sites naturels répertoriés ou à identifier.
- Les différents petits patrimoines comme par exemple les chapelles, les calvaires répertoriés ou à identifier.
- La mémoire collective.

Il est également important de sensibiliser les habitants de l'existence de ces patrimoines et de leur potentiel.

2. Origine de la demande

- Séances d'information à Bailleul, Evregnies, Leers-Nord, Néchin et Saint-léger
- Interviews
- Groupes de travail : « Préserver notre environnement », « Le bâti, entre passé et avenir », « Estaimpuis = Poumon vert » et « Estaimpuis = Espaces de vie »
- Opération Printemps Jeunes
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Les patrimoines d'Estaimpuis sont riches et très variés.

Ils résultent de l'activité des hommes qui a modelé le paysage à travers le temps et que nous recevons en héritage.

Il en est de même pour l'héritage culturel qui nous est transmis par des ouvrages ou par la mémoire des anciens.

Ces patrimoines doivent être identifiés, interprétés, protégés et renouvelés au titre de support du développement rural.

4. Localisation

Sur toute l'entité

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Mise en place d'un GT « Patrimoines » encadré par la FRW.
- Mise à jour des inventaires.
- Mise à jour des brochures existantes.
- Récoltes des témoignages et réalisations de supports pour conserver ce patrimoine oral.
- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des habitants à l'existence de ces patrimoines et à leur valeur.

6. Objectif général

Objectif 1 : Protéger notre terroir
Axe 5 : Intégrer les patrimoines dans les dynamiques de développement

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Il est urgent de récolter les témoignages des personnes qui ont une connaissance de l'histoire des villages de la commune pour conserver ce patrimoine oral.
Certains éléments patrimoniaux sont assez « abîmés » et il est urgent des les sauvegarder

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

- Une brochure par village intitulée « Sur les traces du petit patrimoine de…» a été éditée reprenant certains éléments patrimoniaux « bâtis ».
- Certains éléments patrimoniaux ont été rénovés et mis en valeur.
- Blog « Mémoires en partage à la bibliothèque d'Estaimpuis » : collecte de divers documents, articles, informations, photos et anecdotes qui témoignent du passé de l'entité d'Estaimpuis. (http://memoiresenpartage.blogspot.com/)

10. Programmation dans le temps

Priorité 1, lancement à court terme avec mise en œuvre dans la durée.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
Edition de brochures		SPW – DGO4 Budget communal

12. Annexe(s)

Annexe 1 : Circuits de découverte du patrimoine de l'entité (Voir annexe 16 Partie I)
Annexe 2 : Plaquette d'information « Des Places et vous »

13. Projets connexes

Fiche 26 : Organiser un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages.
Fiche 29 : Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité.
Fiche 30 : Dynamiser le château de Bourgogne en pôle d'attraction.
Fiche 31 : Dynamiser le Canal de L'Espierres en pôle d'attraction durable

PROJET 17
COURT TERME

VALORISER LES PRODUITS DU TERROIR

1. Description du projet

Estaimpuis compte un certain nombre de producteurs et artisans locaux qui se diversifient : produits maraichers et fermiers, escargots, pralines ou encore bière locale.
Ce projet a pour but de mieux faire connaître ces productions et en développer de nouvelles à travers, par exemple, l'organisation d'achats groupés, la sensibilisation aux produits du terroir dans les écoles, l'utilisation de ces ressources lors des manifestations communales ou encore la distribution de paniers « gourmands » locaux lors de l'accueil des nouveaux habitants.

2. Origine de la demande

- Séance d'information au personnel communal
- Interviews
- Groupes de travail : « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Economies multiples »
- Opération Printemps Jeunes
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

L'entité d'Estaimpuis est occupée par une grande surface agricole, près de 80 % de son territoire, gérée actuellement par quelques 50 fermes de taille très différentes.
Toutes ces fermes pratiquent la culture et / ou l'élevage.
Parmi celles-ci, quelques unes se sont diversifiées dans la transformation partielle des produits de leurs fermes, le maraîchage, la production de plantes à repiquer, etc.
De plus, ces producteurs vendent, en direct, leurs produits soit sur place, soit dans des marchés locaux : Néchin, Tournai, soit via des paniers gourmands ou groupés.
A ces activités fermières locales, s'ajoutent les productions spécifiques des boulangers, bouchers et autres artisans et commerçants répartis sur l'entité.

Ces activités étant individuelles et dispersées, il faut les coordonner et les valoriser afin de permettre aux agriculteurs d'augmenter la diversification de leurs produits, aux autres artisans de se joindre à eux pour atteindre un seuil de viabilité pour tous et créer une véritable plus value économique durable.

4. Localisation

Sur toute l'entité.

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Réalisation du répertoire des artisans et des producteurs locaux.
- Créer un groupe de réflexion des acteurs locaux (producteurs, agriculteurs, commerçants, restaurants, propriétaires de gîtes, services communaux, Impact, Ecoles,…) encadré par la FRW.
- Etablir un diagnostic et identifier les différentes actions à mener.
- Mise en œuvre des actions identifiées.

6. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 1 : Valoriser le savoir être avec l'environnement

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Contenir notre « rurbanité »

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

La coordination et la valorisation des produits du terroir est une condition préalable à la mise en place du marché de produits du terroir prévu dans la fiche 18.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Des valorisations des produits du terroir existent via :
- le marché de Néchin,
- le salon « Saveurs et Nature » organisé une fois par an à Saint Léger,
- l'organisation d'ateliers de cuisine à la Maison de l'environnement de Néchin.

10. Programmation dans le temps

Priorité 1, lancement à court terme

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 Budget communal

12. Annexe(s)

Néant.

13. Projets connexes

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole.
Fiche 18 : Construire une halle pouvant accueillir un marché des produits du terroir.
Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural.

PROJET 18 MOYEN TERME	**CONSTRUCTION D'UNE HALLE POUVANT ACCUEILLIR UN MARCHE DE PRODUITS DU TERROIR**

1. Description du projet

Ce projet permettra d'organiser un marché périodique dans un bâtiment couvert afin que toutes les productions, de bouche ou artisanales, soient à disposition des Estaimpuisiens et des habitants des communes voisines.

2. Origine de la demande

- Séances d'information Leers-Nord, Néchin et Saint-Léger
- Interviews
- Groupes de travail : « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Economies multiples ».
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

L'entité d'Estaimpuis compte un certain nombre de productions locales spécifiques (produits fermiers, artisanats, produits du potager communautaire,…) qu'il convient de valoriser.
Le projet consiste à mieux faire connaitre ces produits locaux en construisant une halle et en y favorisant la vente via un marché de produits du terroir.
Le rythme de vie actuel ne permet pas de se déplacer facilement chez l'ensemble des producteurs locaux du territoire, ce marché assurerait la proximité de ces productions et la convivialité entre consommateurs et producteurs.

4. Localisation

A déterminer suivant l'étude réalisée pour la fiche 10 : « Mettre en œuvre une opération Portes et Cœur du village de Néchin ».

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Détermination de l'endroit susceptible d'accueillir la halle
- Désignation d'un auteur de projet
- Réalisation des plans d'aménagement.
- Réalisation des travaux.
- Création d'une structure juridique pour gérer, maintenir et développer ce marché des produits du terroir (+ coordination et diffusion de l'information auprès de la commune d'Estaimpuis et des communes voisines)
- Collaboration avec la Maison de l'Environnement de Néchin.

6. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 1 : Valoriser le savoir-être avec l'environnement

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Il faut avoir avancé dans la réalisation de la fiche 17 avant d'avoir la possibilité de créer ce marché du terroir.
De plus, la fiche 10 « Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin » a prévu un diagnostic afin de déterminer les options d'aménagement qui pourra nous éclairer sur le positionnement le plus adéquat de la halle.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Le marché hebdomadaire de Néchin
Le salon Saveurs et Nature de Saint-Léger, évènement qui promeut les richesses de la ruralité et les actions en faveur de l'environnement (marché annuel).
La Maison de l'Environnement à Néchin, qui propose des activités comme des cours de cuisine avec produits du terroir,…

10. Programmation dans le temps

Priorité 2, lancement à moyen terme.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole
Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération « Portes et Cœur » du village de Néchin
Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir
Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural
Fiche 32 : Accompagner la création de tables d'hôtes et de gîtes

PROJET 19
COURT TERME

SENSIBILISER A LA PROPRETE

1. Description du projet

Le projet consiste à améliorer la propreté des lieux publics via des campagnes de sensibilisation destinées à tous en responsabilisant notamment des comités de quartiers qui veilleront au respect des lieux.

2. Origine de la demande

- Séances d'information à Evregnies et Néchin
- Séance d'information au personnel communal
- Interviews
- Groupes de travail : « Préserver notre environnement », « Vivre ensemble » et « Estaimpuis = Poumon Vert »
- Opération Printemps Jeunes
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

La commune dispose d'éléments emblématiques variés qui caractérisent le territoire : patrimoines bâtis et patrimoines naturels.
Le présent PCDR propose la mise en valeur de ces patrimoines et l'aménagement d'espaces publics. Il est nécessaire de sensibiliser la population à la préservation de ces patrimoines et de ces espaces collectifs et conviviaux.
Afin que les habitants soient responsabilisés à la propreté de ces espaces et de ces patrimoines, Il faut qu'ils se les approprient et qu'ils deviennent des ambassadeurs auprès des visiteurs.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Créer un groupe technique : services communaux, associations locales, Impact, Ecoles.
- Créer les comités de quartier pour établir les relais.
- Organiser des actions de sensibilisation ciblées selon les populations, vis-à-vis des touristes,…
- Prévoir des mesures matérielles adéquates lors des aménagements des entrées et cœurs de village, lors de la valorisation des patrimoines, des aménagements touristiques.

6. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 1 : Valoriser le savoir être avec l'environnement.

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre ruralité.
Contenir notre « rurbanité ».
Accueillir les altérités.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le projet vise avant tout l'évolution du comportement des habitants et des touristes de passage. Il travaillera à l'amélioration du sens collectif et doit donc se mettre en place pour maintenir la propreté des espaces déjà aménagés et à venir.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

La commune est déjà investie dans un PCDN.
La commune dispose d'un agent constatateur d'infractions environnementales.
Opération « Tornade Blanche » : rassemblement de citoyens, 1/an, pour nettoyer un lieu spécifique de l'entité (exemples : les berges du Canal, les abords de l'A17,…)

10. Programmation dans le temps

Priorité 1, lancement à court terme et mise en œuvre dans la durée.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 03 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité.
Fiche 05 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Bailleul.
Fiche 06 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Saint Léger.
Fiche 07 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis
Fiche 08 : Aménager les portes du village de Leers Nord.
Fiche 09 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village d'Evregnies.
Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village de Néchin.
Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur de village d'Estaimbourg.
Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique.
Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité.
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.
Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs

PROJET 20 MOYEN TERME	**REDECOUVRIR L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE EN MILIEU RURAL**

1. Description du projet

Le projet vise à développer, avec les agriculteurs, un panel d'outils de sensibilisation (au respect des champs et des cultures) et de communication (sur le métier d'agriculteur, ses enjeux et ses réalités) afin de permettre aux habitants de découvrir ou redécouvrir les enjeux, contraintes et pratiques du monde agricole.

Des rencontres seront organisées afin que ces deux « mondes » vivant sur le même territoire réapprennent à se connaître.

Certains publics, comme les écoles et les nouveaux habitants seront particulièrement concernés.

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupes de travail : « Préserver notre environnement », « Vivre ensemble », « Estaimpuis = Poumon vert », « Estaimpuis = Economie multiples », « Estaimpuis = Commune vivante ».
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

80% du territoire d'Estaimpuis est couvert de cultures, prairies ou vergers. Même si l'agriculture reste un élément économique majeur, le nombre d'exploitants tend à diminuer ; l'entité compte actuellement 51 exploitations.
Les conflits entre la population et les agriculteurs proviennent souvent d'une méconnaissance de leur métier et de ses contraintes. L'amélioration des échanges entre agriculteurs et (néo)ruraux permettra de démystifier cette profession à part entière et d'initier le dialogue.
L'importance des activités agricoles dans le territoire implique de favoriser des synergies entre tous les acteurs et de valoriser les ressources humaines.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Mise en place d'un GT Agriculteurs encadré par la FRW.
- Recensement des besoins de chacun et des idées d'actions de valorisation de l'agriculture
- Identification des actions à entreprendre
- Mise en place des actions

6. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Contenir notre « rurbanité »

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Ce projet sera mené en fonction des fondements de la nouvelle PAC 2014 – 2020.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Existence sur le territoire d'une ferme pédagogique, membre du réseau accueil champêtre en Wallonie, ferme de culture et d'élevage, qui met en valeur les réalités du métier d'agriculteur.

10. Programmation dans le temps

Priorité 2, lancement à moyen terme

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole
Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir
Fiche 18 : Créer un marché des produits du terroir
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural
Fiche 33 : Reconvertir les fermes désaffectées

PROJET 21 MOYEN TERME	**REDECOUVRIR L'IMPORTANCE DES CONTACTS HUMAINS EN MILIEU RURAL**

1. Description du projet

Le projet a pour but de favoriser le respect d'autrui en améliorant la qualité des échanges entre les personnes et les groupes sociaux via différentes manifestations.

Différentes actions peuvent être initiées au sein de l'entité comme par exemples :
-Organiser des fêtes de village, fêtes de quartier, fêtes de voisins afin de rétablir un dialogue entre les estaimpuisiens
-Expérimenter une « journée sans voitures », l'occasion pour les piétons, cyclistes, transports en commun ou tout autre forme de déplacement lent, de s'approprier l'espace rural sous le signe de la convivialité.

2. Origine de la demande

- Séance d'information Saint-Léger
- Séance d'information au Conseil Consultatif des Aînés
- Interviews
- Groupes de travail : « Se déplacer », « Vivre ensemble », « Estaimpuis = Espaces de vie », « Estaimpuis = Commune vivante », « Bunk'aire », « Printemps Jeunes » et « Eté Jeunes »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Il y a quelques années, le dynamisme des villages et leurs infrastructures permettaient de valoriser les contacts humains : chaque village avait son école, les voisins se retrouvaient à l'église, chez les commerçants,…
Le mode de vie actuel, individualiste, conduit généralement à l'effritement de ces liens sociaux entre voisins, entre concitoyens, ce qui, de plus, peut être une cause de conflits.

Le projet qui vise à découvrir et (re)donner de la valeur aux contacts humains en milieu rural permettra d'insuffler de nouveau de la vie dans chacun des villages et de créer une cohésion au niveau de l'entité.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Identification d'un relais par village par la Cellule communication.
- Identification des actions à mener par la Cellule communication.
- Mise en œuvre des actions.

6. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

7. Objectifs spécifiques et connexes

Contenir notre « rurbanité »
Accueillir les altérités

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Cette organisation sera confiée à la cellule communication (fiche 48) qu'il faut donc d'abord mettre en place.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

L'entité regorge d'activités ou d'animations pour créer une synergie entre les différents profils de population, que ce soit d'initiative communale ou associative.
L'Estaim'Ravelo, né suite au succès remporté suite au Beau Vélo de RAVeL, est organisé le 2ème samedi du mois de septembre, lors de la semaine de la mobilité. Cette randonnée, conviviale et familiale, réunit près de 500 cyclistes, sans voiture et à la découverte des paysages ruraux de l'entité.

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 20 : Redécouvrir l'importance de l'agriculture en milieu rural
Fiche 22 : Créer une maison de village à Estaimbourg
Fiche 23 : Créer une maison de village à Estaimpuis
Fiche 24 : Créer une maison de village à Bailleul
Fiche 25 : Créer un café littéraire
Fiche 26 : Organiser un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages
Fiche 28 : Créer un système d'échange local
Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels
Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles
Fiche 43 : Avoir une offre de qualité en matière de services à la personne.
Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer.

PROJET 22
MOYEN TERME

AMENAGER UNE MAISON DE VILLAGE A ESTAIMBOURG

1. Description du projet

Ce projet consiste à aménager une maison rurale, qui accueillera et centralisera les manifestations culturelles et associatives, dans l'ancien bâtiment de l'école situé rue du Grand Trieu.
Il s'agira d'offrir une infrastructure polyvalente capable d'accueillir et centraliser autant les différents milieux associatifs que les différentes manifestations culturelles.

Cet ancien bâtiment scolaire constitue un lieu important de la vie collective d'Estaimbourg. Sa rénovation et son aménagement en Maison Rurale doivent permettre de soutenir l'identité et la dynamique locale.

Ce projet prend compte également de l'aménagement des abords.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Estaimbourg
- Interviews
- Groupes de travail : « Vivre ensemble », « Estaimpuis = Commune vivante »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Une maison rurale a pour particularité de réunir les compétences de la Région wallonne et de la Communauté française ; cette coopération ayant pour but de rendre un maximum de services aux citoyens et au milieu associatif.

La commune d'Estaimpuis bénéficie d'une vie associative et culturelle riche et dynamique. Elle comptabilise bon nombre d'associations sportives, culturelles, d'entraide, ou sociales actives mais manquant pourtant de locaux adaptés à leurs activités (troupe théâtrale, groupes musicaux, majorettes, Croix-Rouge, …).

La création de la maison rurale se fera en concertation avec ces différents comités et associations susceptibles de l'utiliser afin de cibler au mieux les services pratiques dont ils ont besoin, notamment une salle de spectacle jouissant d'une dimension acoustique de qualité, support de représentations artistiques.

Cet espace dédié à la population pourrait également remplir une fonction socio-économique : services ONE ou encore école des devoirs.

4. Localisation

Ecole d'Estaimbourg au Grand Trieu.

5. Statut au plan de secteur

Ecole, Rue du Grand Trieu : zone d'habitat à caractère rural

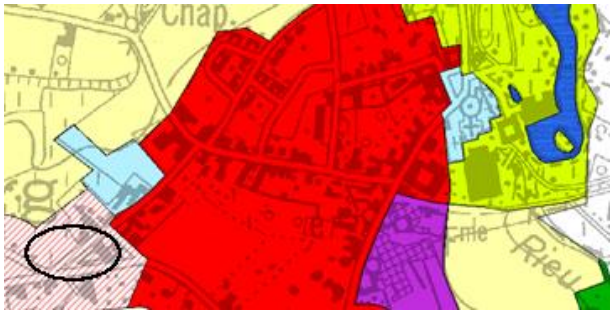

6. Statut de propriété

Ecole, Rue du Grand Trieu : propriété communale
Voiries : communales

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Désignation d'un auteur de projet.
- Identification des travaux à réaliser
- Réalisation des travaux
- Gestion du bâtiment

8. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

9. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Accueillir les altérités

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Deux implantations permettent d'accueillir l'enseignement communal à Estaimbourg.
Des travaux sont programmés en février 2013 (permis et promesse de subsides obtenus), sur l'une des implantations avec pour objectif de regrouper l'ensemble des classes sur ce site rénové.

L'autre implantation ainsi libérée constituera une opportunité de mettre à la disposition de la population d'Estaimbourg des infrastructures adaptées aux besoins en milieu rural : salles de réunions pour le milieu associatif, espace dédié aux manifestations culturelles,…

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Néant

12. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 Développement Rural Budget communal

14. Projets connexes

Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Estaimbourg
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural
Fiche 23 : Créer une maison de village à Estaimpuis
Fiche 24 : Créer une maison de village à Bailleul
Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles
Fiche 41 : Créer des activités décentralisées pour les jeunes
Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs

15. Annexes

Photos

PROJET 23
LONG TERME

CRÉER UNE MAISON RURALE A ESTAIMPUIS

1. Description du projet

Le projet vise à aménager ou à construire une maison rurale qui permettra d'accueillir le milieu associatif et les festivités dans des conditions optimales.

2. Origine de la demande

- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Vivre ensemble, Estaimpuis = commune vivante
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

La commune d'Estaimpuis bénéficie d'une vie associative riche et dynamique. Elle comptabilise bon nombre d'associations sportives, culturelles, d'entraide,…
Actuellement, le village d'Estaimpuis ne compte aucune salle qui puisse accueillir le milieu associatif local.
La construction ou l'acquisition et la rénovation d'un bâtiment existant en une infrastructure polyvalente pourra répondre à leurs besoins.

PROJET 24
COURT TERME

CREER UNE MAISON DE VILLAGE DE BAILLEUL

1. Description du projet

Le projet consiste à aménager une infrastructure qui renforcera l'attractivité du noyau villageois et dynamisera la vie associative locale.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Bailleul
- Groupes de travail : « Vivre ensemble », « Commune vivante »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Avec la fermeture de l'école communale, c'est le dernier lieu de rencontre des habitants de Bailleul qui a disparu.
Le village de Bailleul est une des portes principales d'entrée de la commune et subit des effets négatifs de cette circulation de passage.
Les habitants désirent se battre contre cette évolution vers un village dortoir et désire maintenir une vie associative.
L'outil de maison de village est indispensable pour soutenir cette dynamique qui existe encore et qui a besoin de soutien.
Il faut soutenir cet esprit du village de Bailleul tout en favorisant son intégration dans la vie de l'entité d'Estaimpuis.

4. Localisation

Dans l'ancienne école, Rue des Victimes 14-18.

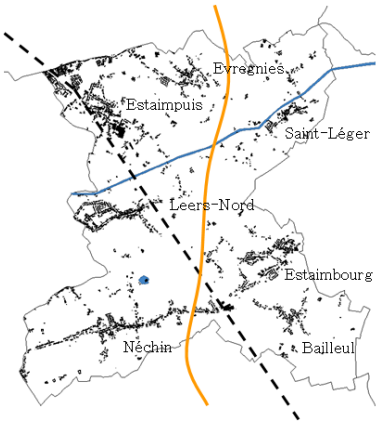

5. Statut au plan de secteur

Ecole, Rue des Victimes 14-18 : zone d'habitat à caractère rural

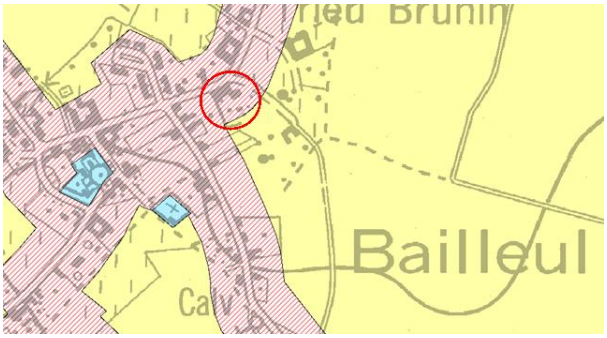

6. Statut de propriété

Propriété communale

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Désignation d'un auteur de projet.
- Réalisation de l'étude.
- Réalisation des travaux.

8. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble.

9. Objectifs spécifiques et connexes

Contenir notre « rurbanité »
Accueillir les altérités.

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

L'école communale a fermé ses portes en 2010.
Une partie du bâtiment a été vendue et une autre est disponible pour y aménager une maison de village.
Il faut profiter de cette opportunité et agir avant que le bâtiment ne se détériore.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Néant.

12. Programmation dans le temps

Priorité 1, lancement à court terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 Développement Rural Budget communal

14. Annexes

Annexe : Créer une Maison de village à Bailleul (Etat des lieux, Synthèse, Principes d'aménagement, Estimatif global, Photographies)

15. Projets connexes

Fiche 05 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Bailleul.
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.
Fiche 22 : Créer une maison rurale à Estaimbourg
Fiche 23 : Créer une maison de village à Estaimpuis
Fiche 25 : Créer un café littéraire
Fiche 26 : Organiser un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages.
Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles.
Fiche 42 : Créer des activités décentralisées pour les jeunes.

PROJET 25
MOYEN TERME

CREER UN CAFE LITTERAIRE

1. Description du projet

Le projet a pour but la création d'une activité «café littéraire », c'est-à-dire où on parle de littérature, échange des idées, écoute des extraits de livres lus par des comédiens, assiste à des spectacles érudits tout en dégustant un café, ou une autre boisson. Cette activité « café littéraire » sera organisé de façon itinéraire dans les différents lieux de rencontres dans les villages.

Cette activité pourra être étendu, à la demande, à des activités plus ludiques telles que les jeux de société afin d'en faire un moment de détente et de rencontre original destiné à tous.

2. Origine de la demande

- Groupe de travail : Vivre ensemble, « Estaimpuis = Commune vivante ».
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Auparavant, à Estaimpuis comme dans de nombreuses communes rurales, les liens sociaux étaient maintenus par les « cafés de village ». Aujourd'hui disparus pour la plupart, ils se sont vus attribuer une connotation négative et ne concourent donc plus au tissage des contacts humains.
Le café littéraire, lieu de réunion où l'on parle de littérature, échange des idées, écoute des extraits de livres lus par des bénévoles, tout en dégustant un café, ou une autre boisson, sera un moment convivial et chaleureux qui permettra à chacun de se retrouver dans un lieu culturel de proximité.

4. Localisation

Différentes lieux de rencontre existants ou qui seront créés dans les villages (exemple : Maison de village de Bailleul)

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Identifier les lieux adaptés
- Collaborer avec la bibliothèque
- Mettre en place un comité de gestion (heures d'ouverture, objectifs généraux du café littéraire, organisation d'activités,…)

6. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 2 : Encourager le savoir-vivre ensemble

7. Objectifs spécifiques et connexes

Accueillir les altérités

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le décret de Lecture Publique, qui entrera en application en janvier 2014, a pour objectif de développer le réseau des activités liées au livre vers le plus grand nombre de lecteurs.
Sa mise en œuvre définira les principes de développement que la bibliothèque d'Estaimpuis suivra au cours des prochaines années.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

La bibliothèque d'Estaimpuis propose différents services tels que :

- Une diversité de livres importante (entre 1600 et 1700 livres achetés par an)
- Un service médiathèque
- Un espace lecture et documentation
- Différents ateliers lecture et écriture adaptés à chaque âge
- Des « lectures – rencontres » pour adultes : soirées polars par exemple
- Des promenades littéraires
- Un week-end contes
- Un cercle littéraire
- Un espace public numérique
- Etc.

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Fédération Wallonie - Bruxelles Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural
Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles
Fiche 41 : Créer des activités décentralisées pour les jeunes
Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs
Fiche 43 : Avoir une offre de qualité en matière de services à la personne

PROJET 26
MOYEN TERME

CREER UN EVENEMENT FEDERATEUR

1. Description du projet

Ce projet consiste à créer une activité commune et fédératrice entre les associations et la population des 7 villages. Elle sera pour eux l'occasion de travailler ensemble en mettant en valeur les spécificités des villages à travers l'entité.

2. Origine de la demande

- Séances d'information Bailleul et Néchin
- Interviews
- Groupe de travail : « Estaimpuis = commune vivante »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Ce projet est l'occasion de réunir, autour des spécificités de chaque village, la population estaimpuisienne et de nombreux acteurs de l'entité.

Chaque village, porteur d'une dynamique propre, aura l'occasion de promouvoir sa propre identité, au sein d'un évènement global à l'image de l'entité.

Il est nécessaire que les villageois se connaissent d'abord dans leur village pour ensuite se rencontrer entre villages lors d'évènements concernant toute l'entité.

Pour impliquer le plus grand nombre de locaux, la commune d'Estaimpuis envisage une collaboration avec les écoles, les associations et les commerçants de proximité.

Cet évènement fédérateur, à dimension humaine, veut également s'inscrire dans une démarche volontairement écologique et véhiculer l'idée de développement durable.

La localisation de cette aventure n'est pas encore définie, néanmoins le Château de Bourgogne est pressenti pour l'accueillir.

4. Localisation

Chaque village de l'entité

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Mettre en place un GT « évènement fédérateur » via la cellule de coordination de l'information (Fiche 48)
- Identifier les spécificités de chaque village qui seront mises en valeur
- Gérer l'organisation pratique de l'évènement : lieu, timing, invitations,…

6. Objectif général

Objectif 2 : Valoriser notre ruralité
Axe 3 : Renouer avec les savoir-faire traditionnels

7. Objectifs spécifiques et connexes

Contenir notre « rurbanité »
Accueillir les altérités
Communiquer pour exister

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Cette organisation sera confiée à la cellule communication (fiche 48) qu'il faut donc d'abord mettre en place.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Une réflexion est entamée par les habitants sur une thématique spécifique par village mais n'est pas définitive et complète :

- Bailleul : La tradition du jeu de Bourle.
- Estaimbourg : Ancienne cité des tanneries.
- Evregnies : Les artisans sabotiers.
- Leers-Nord : L'histoire du Satcheu.
- Saint-Léger : La légende des Templiers.
- Estaimpuis : Cité des savonniers
- Néchin : Les secrets du Château de la Royère

Cet évènement serait itinérant dans chaque village et la première organisation pourrait avoir lieu au Château de Bourgogne.

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Associations Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 30 : Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction
Fiche 40 : Favoriser les relations intergénérationnelles
Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 27 COURT TERME	**ASSURER UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE COMMERCE LOCAL**

1. Description du projet

Le projet vise à améliorer le maintien et le développement du commerce existant en ayant une meilleure connaissance du secteur et de l'offre et la demande en la matière.
Des actions de valorisation seront mises en place telles que :
- la création d'une association de commerçants.
- la promotion des commerces de proximité à l'échelle de l'entité et auprès des communes voisines belges et françaises.

Le projet doit être perçu comme « un signal » de soutien de la commune pour le commerce existant.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Estaimpuis, Evregnies, Leers-Nord et Néchin
- Séance d'information au personnel communal
- Interviews
- Groupes de travail : « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Economies multiples »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.
- Opération Printemps Jeunes

3. Justification du projet

Si l'économie locale est encore bien présente dans l'entité : artisans, commerces, entreprises, milieu agricole, elle n'est pas répartie de manière équitable entre les villages.
Certains ne disposent plus de commerces de proximités et même ceux qui en ont encore, sont inquiets quant à leur avenir.
L'importance des commerces de proximité a été soulevée tant dans le contexte de la dynamique des villages que dans celui de la mixité sociale.
Il est donc important de soutenir cette activité économique locale.

4. Localisation

Sur toute l'entité.

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Mettre à jour le listing des commerces de proximité.
- Créer l'association des commerçants avec l'aide de la commune et d'Impact.
- Etablir un plan de promotion.
- Réaliser les actions issues de ce plan de promotion.

6. Objectif général

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité
Axe 1 : Services à échelle humaine

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le commerce de proximité est dans une conjoncture défavorable, les habitants se sentent concernés et veulent agir rapidement.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Listing des commerces réalisé.

10. Programmation dans le temps

Priorité 1 lancement à court terme

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Budget communal

12. Annexe(s)

Annexe : Listing des commerçants

13. Projets connexes

Fiche 04 : Accompagner les agriculteurs dans une démarche de diversification agricole.
Fiche 18 : Construire une halle pouvant accueillir un marché des produits du terroir.
Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.

PROJET 28
LONG TERME

CREER UN SYSTEME D'ECHANGE LOCAL

1. Description du projet

Comme son nom l'indique, le système d'échange local (SEL) permet à des particuliers de s'échanger ponctuellement des services. Cette organisation, gérée par un secrétariat, se base sur deux principes : l'unité d'échange est le temps (une heure égale une autre, quelque soit le service) et les participants doivent donner et recevoir. Les services peuvent être de tout ordre : tâches administratives, déplacements, cours divers, jardinage, cuisine, plomberie, …
L'intérêt de l'Estaim'SEL est de permettre de nouvelles activités, d'avoir une structure d'entraide et surtout de retisser le lien social.

2. Origine de la demande

- Commission locale de développement rural

3. Justification du projet

Chacun des Estaimpuisiens possède des ressources spécifiques ; savoir-faire particuliers, connaissances, pratiques artisanales ou tout simplement du temps. Le manque de liens sociaux ne permet plus les échanges de services liés à ces spécificités. Le projet vise à créer une structure qui mette en contact les personnes qui veulent retrouver le goût de ces rencontres et de l'entraide.

PROJET 29 MOYEN TERME	**CREER UNE PLATE-FORME TOURISTIQUE AFIN D'ORGANISER UNE OFFRE COMPLETE ET DE QUALITE**

1. Description du projet

L'entité d'Estaimpuis dispose d'un certain nombre de pôles d'attraction, d'éléments de patrimoine, de circuits de promenade ou encore de lieux de restauration ou d'hébergement.
Ces éléments constituent une base touristique complète qui nécessite une coordination afin de construire un véritable réseau touristique estaimpuisien.

Cette plateforme permettra l'échange d'information, la collaboration et la complémentarité entre tous ses acteurs afin de coordonner et fédérer l'ensemble de l'offre touristique présente et à la promouvoir de manière professionnelle pour la rendre plus attractive. Il conviendra également de promouvoir le tourisme d'un jour.

Il s'agira dans un premier temps de dresser un diagnostic complet de la situation existante en inventoriant :

- Les points d'intérêts majeurs et secondaires présents ;
- Les publications déjà parues ;
- Les activités organisées ;
- La liste des hébergements ;
- La signalétique ;
- Les collaborations avec d'autres partenaires liés au tourisme ; etc.

Ce diagnostic permettra de coordonner de manière cohérente les différents acteurs locaux et supra-locaux en matière de tourisme.

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupe de travail : « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Economies multiples »
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Estaimpuis, « entité qui vit ». Ce slogan témoigne du patrimoine, du potentiel touristique et de la dynamique culturelle et folklorique enviables que la commune possède.

A l'heure actuelle, la commune ne dispose pas d'une structure professionnelle en tant que telle pour la gestion du tourisme.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Elaboration du diagnostic – de la situation existante
- Inventaire des acteurs locaux dynamiques dans le secteur touristique
- Mise en place de la plate-forme touristique (statut et mode de fonctionnement à identifier)
- Mise en place de collaborations avec les structures existantes sur les entités voisines (Maison du Tourisme de la Wallonie Picarde, Office du Tourisme de Courtrai, Office du Tourisme et des Congrès de Lille, Office du Tourisme de Douai,…)
- Mise en place d'un plan de communication

6. Objectif général

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 2 : Mettre en réseau les ressources identitaires afin d'atteindre les publics cibles dans et hors entité

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité »
Communiquer pour exister

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Les atouts touristiques majeurs d'Estaimpuis, à savoir le Château de Bourgogne et le Canal de l'Espierres, font déjà l'objet d'actions de valorisation.
La CLDR souhaite, dans un premier temps, assurer ces actions de valorisation et en proposer d'autres. Dans un second temps, la plate-forme touristique, projet à moyen terme, servira de fondement pour l'échange d'informations et la coordination des différents partenaires touristiques.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Différents outils :
- Publications de brochures destinées à faire découvrir le patrimoine, par village : « Sur les traces du petit patrimoine de… »
- Publications de plaquettes découvertes de circuits balisés : circuit des Censes, circuit des Trieux, circuit pédestre La Leersoise, la promenade du Satcheux,…
- Brochure « Entre tradition et folklore » éditée par la Maison du Tourisme de la Wallonie Picarde

- La Maison du Canal (infos touristiques de la région, halte pour les promeneurs, halte nautique pour les plaisanciers, point de location de vélos, de tandems et de pédalos, elle abrite également une aire de stationnement pour les motor-homes)
- La Maison du Patrimoine et de la Mémoire (actions de conservation et de valorisation de la mémoire et du patrimoine local des 7 villages de l'entité, conférences, expositions thématiques, ateliers, club photo, jardin de fleurs et d'œuvres)
- La Maison de l'Environnement (actions de préservations de l'environnement et de valorisation de la ruralité via des ateliers, expositions, animations, conférences, projections de film, etc. et promotion du tourisme)
- Deux atouts touristiques de l'entité : le Domaine de Bourgogne et le Canal de l'Espierres
- Une partie de l'histoire de l'entité avec les ruines du Château de la Royère, classées monument historique depuis 1944.

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		CGT Budget communal

12. Annexes

Néant

13. Projets connexes

Fiche 14 : Mettre en circulation des vaporetti
Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité
Fiche 17 : Valoriser les produits du terroir
Fiche 18 : Créer un marché des produits du terroir
Fiche 26 : Organiser un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages
Fiche 30 : Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction
Fiche 31 : Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable
Fiche 32 : Accompagner la création de tables d'hôtes et de gîtes
Fiche 34 : Renforcer l'offre des circuits touristiques
Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne
Fiche 47 : Installer des panneaux d'information
Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 30
COURT TERME

DYNAMISER LE CHATEAU DE BOURGOGNE EN POLE D'ATTRACTION

1. Description du projet

Le Château de Bourgogne est ouvert au public qui peut profiter de son parc, de l'étang, de la plaine de jeux, des espaces de détente ou encore du parc animalier.
Ce projet a pour but de lancer une nouvelle dynamique autour des différents pôles d'attraction et de développer et diversifier l'offre présente au Château de Bourgogne afin de capter davantage de visiteurs par le renforcement et la création de nouvelles activités.
Diversifier l'offre notamment par la création de classes vertes en profitant de toutes les activités périphériques existantes sur le site tel que le centre équestre, le gîte, le tennis, WIFI,….
Pour cela, certains aménagements sont requis :

- La construction d'un bloc sanitaire dans le parc accessible durant les heures d'ouverture du Parc
- La sauvegarde et l'aménagement de l'étang et des douves du Château par le dragage par grue sur pneumatiques, la remise en état des berges et l'aménagement des pontons
- Le remplacement du parcours « Vita » dans le parc du Château de Bourgogne

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Estaimbourg
- Interviews
- Groupes de travail « Travailler à Estaimpuis » et « Estaimpuis = Economies multiples »
- Consultation des ados
- Opération Printemps Jeunes
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

La gestion du parc de Bourgogne a été reprise par l'Administration Communale après une gestion privée de 27 ans sauf pour la partie « château » qui reste gérer par un privé.
Ce parc est un atout important de la commune comme le prouve les quelques 20.000 visiteurs en 2011.
C'est un espace de proximité qui offre des activités de loisirs aux estaimpuisiens et aux visiteurs extérieurs.
Il faut profiter de ce nouveau souffle induit par la gestion concertée de l' Administration communale, d'Impact et du privé pour mieux valoriser cet attrait exceptionnel d'Estaimpuis en consolidant les activités existantes et en y développant de nouvelles.

4. Localisation

Parc du château de Bourgogne sis à la Place d'Estaimbourg.

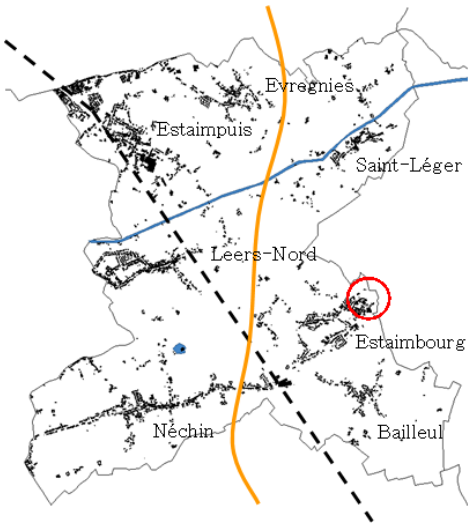

5. Statut au plan de secteur

Parc et Château de Bourgogne : zone de parc, périmètre d'intérêt paysager

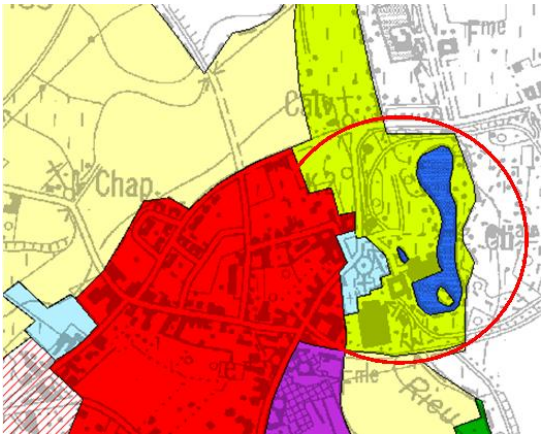

6. Statut de propriété

Parc et Château de Bourgogne : propriété communale

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Consolider le partenariat entre l'Administration Communale, le gestionnaire privé et Impact afin de gérer au mieux le site.
- Etablir un plan de gestion du site pour identifier les activités existantes et les nouvelles à développer.
- Mettre en place les mesures afin de consolider les activités existantes et de développer de nouvelles fonctions.
- Assurer la promotion des activités.

8. Objectif général

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 2 : Mettre en réseau les ressources identitaires afin d'atteindre les publics ciblés dans et hors entité

9. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Valoriser notre ruralité

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le potentiel est existant, il faut le maintenir pour pouvoir le développer.
Les Estaimpuisiens sont fort attachés à ce site qui fait partie de leur vie sociale et de leur histoire.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Différents pôles d'attraction sont répertoriés sur le site :

- Le parc
- Le Château pour réceptions privées et expositions artistiques (géré par Dobex SA)
- L'Instant T (Maison de jeunes)
- Le restaurant « Le Relais des Ducs » (gestion privée)
- Le gîte « La Domaniale » (gestion privée)
- Un centre équestre (gestion privée)
- Le club de tennis « Match Point » (gestion privée)
- Le chalet - cafeteria (géré par l'asbl impact)

De nouvelles animations ont été créées autour du domaine de Bourgogne, écrin de verdure de 14 HA, afin de relancer son attrait touristique : « Woopy » la mascotte qui accueille les visiteurs, poneys et calèche, concerts au kiosque, le Wapi Jazz Night (évènement annuel sous forme de balade musicale à travers le domaine), le parc animalier, l'étang,…

L'administration communale a engagé du personnel saisonnier pour assurer l'accueil et l'animation (jobs étudiants), deux ouvriers communaux pour l'entretien du site, un gardien (engagement ACTIVA) et deux personnes pour assurer l'Horeca.
Le site est accessible aux PMR.

Le Parc sera équipé d'un panneau d'affichage électronique.

12. Programmation dans le temps

Priorité 1, lancement à court terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
- Remplacement du parcours Vita	- 65 000 euros	- InfraSport
- Dragage par grue sur pneumatiques de l'étang	- 350 000 euros	
- Construction d'un bloc sanitaire	- 200 000 euros	
- Tourisme		- CGT SPW – DGO3 - Budget communal

14. Projets connexes

Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité
Fiche 29 : Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité.
Fiche 31 : Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable
Fiche 32 : Accompagner la création de tables d'hôtes et de gîtes.
Fiche 34 : Renforcer l'offre en circuits touristiques
Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs.

15. Annexes

Photos

LE RELAIS
DES DUCS

Exposition

PROJET 31 COURT TERME	**DYNAMISER LE CANAL DE L'ESPIERRES EN POLE D'ATTRACTION DURABLE**

1. Description du projet

Le Canal de l'Espierres propose une offre touristique variée qu'il convient de valoriser ; la maison du canal et sa petite restauration, sa location de pédalos et de vélos, ou tout récemment, la réouverture du canal à la navigation de plaisance. Ce potentiel de loisirs doit être renforcé et complété via des actions comme Estaim'plage ou l'installation d'aires de pique-nique ou de barbecue et l'aménagement d'un parking paysager.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Leers-Nord
- Séance d'information au personnel communal
- Groupes de travail : « Travailler à Estaimpuis », « Préserver notre environnement », « Le bâti, entre passé et avenir » et « Estaimpuis = Economie multiples »
- Opération Printemps Jeunes
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Petit maillon important dans le grand projet des 20.000 km de réseau navigable en Europe du Nord-Ouest du programme européen « Blue Links », « Liens bleus d'Europe », le canal de l'Espierres réouvert en 2011, participe aux réseaux qui relient la Tamise à la Meuse et Amsterdam au canal du Midi. Localement, il participe au circuit inter-régional: le canal de l'Espierres, l'Escaut, le canal Kortrijk-Bossuit, la Lys, le canal de la Deûle et le canal de la Marque.
En plus de sa réouverture pour la navigation de plaisance, le canal et son site, classés en l'an 2000, est, depuis toujours, le support d'un havre de paix pour le promeneur et les cyclistes qui utilisent le chemin de Halage, côté sud, sur lequel est implanté le RAVeL « Escaut-France »

Dans ce nouveau contexte boosté par son ouverture à la navigation, le canal et son environnement naturel et économique doivent devenir un pôle d'attraction important et durable.
Le qualificatif durable devra être considéré dans deux définitions :
- celle de base qui est de durer dans le temps de façon pérenne,
- celle utilisée actuellement qui est la protection de l'environnement.

4. Localisation

Le canal de l'Espierres sur les villages de Leers-Nord, Estaimpuis et Saint-Léger.

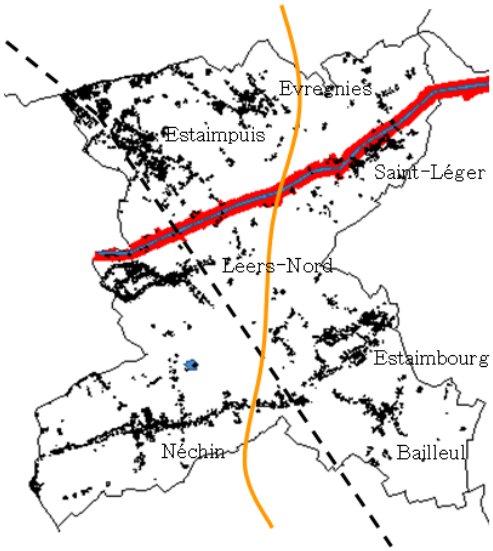

5. Statut au plan de secteur

Le Canal de l'Espierres : zone d'espaces verts, périmètre d'intérêt paysager

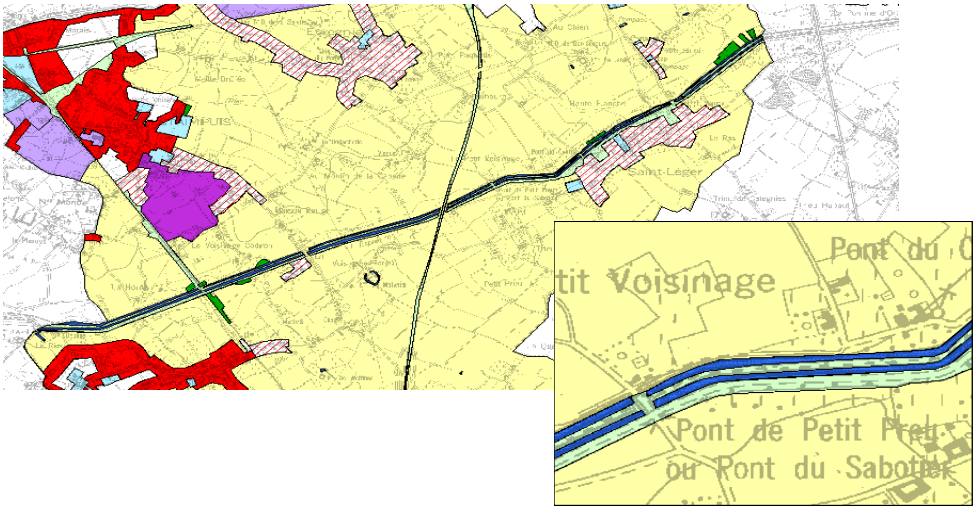

6. Statut de propriété

Le Canal de l'Espierres : propriété du SPW, voies navigables

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

Mettre en place un partenariat PCDR/PCDN/Plate forme touristique/Administration communale/IMPACT/SPW.

Etablir un plan de gestion et d'action afin soutenir l'offre du canal de l'Espierres pour la Commune d'Estaimpuis :

- Promouvoir son cadre bucolique proposant la possibilité d'une navigation calme et agréable
- Promouvoir les richesses d'Estaimpuis afin que les plaisanciers fassent des haltes pour visiter Estaimpuis.
- Offrir aux plaisanciers la possibilité de se ravitailler en produits du terroir ainsi qu'en eau et en électricité.
- Soutenir et étendre dans le temps la fête du Satcheux.
- Réaliser les équipements d'accueil en plus de ceux déjà mis en service à la Maison du canal : mise en œuvre de l'opération « Canal Plage », aménagement d'aires de pique-nique et de barbecue, développement d'activités sportives,…
- Aménager un parking paysager
- Trouver des activités pour l'hiver durant lequel il y aura peu de navigation.

In fine, le canal sera un support d'échange des cultures locales, régionales et internationales tout en étant un lieu idyllique, de calme, d'accueil et de mise en valeur des produits locaux.

Mettre en œuvre les actions proposées.

8. Objectif général

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 2 : Mettre en réseau les ressources identitaires afin d'atteindre les publics ciblés dans et hors entité

9. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir.
Valoriser notre ruralité.

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Ce site a une haute valeur environnementale et symbolique car il marque par sa présence l'identité du territoire d'Estaimpuis.
Il cher aux estaimpuisiens qui désirent le développer de manière durable.
Il faut profiter de la dynamique créée par la réouverture de la navigation pour lancer rapidement des actions.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Réouverture du canal à la navigation de plaisance.

- Le projet Blue Links - programme européen (2005-2009)- avec un budget d'environ 37 millions d'euros financé par des fonds européens et par les partenaires transfrontaliers (SPW, VNF, LMCU, Conseil général du Nord).
  Il permet la réalisation de travaux pour la remise en navigation des canaux de la liaison Deûle – Escaut, qui comprend la Marque canalisée, le canal de Roubaix, en région Nord de la France, et le canal de l'Espierres dans le Hainaut et les Flandres occidentales en Belgique. Le canal réhabilité offre de nouvelles possibilités de développement d'activités de tourisme et de loisir, étroitement liées au renouvellement urbain sur un territoire étendu.

  Les travaux réalisés sur le canal à Estaimpuis qui ont permis la remise en fonction de la navigation de plaisance sont :
  - La remise en état des écluses et des ponts et leur automatisation.
  - L'approvisionnement des biefs en eau par pompage.
  - Le dragage du canal.

Aménagement de la Maison du Canal qui propose différentes activités.
Aménagement d'un point d'accueil pour les Motor-homes
L'organisation de la Fête du Satcheux

12. Programmation dans le temps

Priorité 1 lancement à court terme, mise en œuvre inscrite dans la durée.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
Equipements ou aménagements : parking paysager, aire pour pique-nique et barbecue et Estaim'plage	450 000 euros	CGT SPW – DGO2 SPW – DGO3 Budget communal

14. Annexe(s)

Néant

15. Projets connexes

Fiche 3 : Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité
Fiche 16 : Mettre en valeur les patrimoines de l'entité
Fiche 29 : Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité.
Fiche 30 : Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction
Fiche 32 : Accompagner la création de tables d'hôtes et de gîtes.
Fiche 34 : Renforcer l'offre en circuits touristiques
Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs.

PROJET 32
MOYEN TERME

ACCOMPAGNER LA CREATION DE TABLES D'HOTES ET DE GîTES

1. Description du projet

Le projet vise à développer l'offre touristique de l'entité en aidant la création de gîtes et de tables d'hôtes. Cette aide passera par une action de sensibilisation auprès de la population, un accompagnement à la constitution des dossiers inhérents à l'activité souhaitée et une assistance dans le lancement de ces activités.

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupe de travail : « Estaimpuis = Economies multiples ».
- Commission locale de développement rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Le développement de l'attractivité, le charme campagnard d'Estaimpuis, poumon vert de l'Eurométropole, et l'art de vivre estaimpuisien constituent un élément de la construction de l'identité forte et collective au sein de la population à travers sa reconnaissance à l'échelle supra-communale.

Si le logement chez l'habitant est de plus en plus recherché par les visiteurs qui sont à la recherche d'authenticité, convivialité et d'expériences uniques, il suppose, de la part des hôtes, une certaine prédisposition à l'accueil et quelques engagements.

Ainsi, le projet permettra un accompagnement de qualité envers les privés désireux de proposer un hébergement touristique, jovial et chaleureux, à l'image de la commune.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Création d'un groupe de travail rassemblant les différents opérateurs touristiques via la plate-forme touristique (fiche-projet 29)
- Identification des possibilités et potentialités de ce type d'hébergement
- Accompagnement pour le montage des dossiers
- Promotion des hébergements touristiques d'Estaimpuis

6. Objectif général

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 3 : Capter les flux économiques issus des dynamiques sportives, culturelles, touristiques et récréatives qu'offre l'entité

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir.
Valoriser notre ruralité.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Estaimpuis dispose d'un potentiel touristique riche et varié dont l'exploitation, géré par la plate-forme touristique à mettre en place, pourra contribuer au développement de l'entité en termes économique et social.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Offre en hébergement touristique sur l'entité :

- Le relais des Ducs à Estaimbourg : capacité de 34 personnes
- « Côté sympa » à Leers-Nord : capacité de 5 personnes
- « Comme chez vous » à Néchin : capacité de 4 personnes

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		CGT Budget communal Financement privé

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 29 : Créer une plate-forme touristique afin d'organiser une offre complète et de qualité
Fiche 30 : Dynamiser le Château de Bourgogne en pôle d'attraction
Fiche 31 : Dynamiser le Canal de l'Espierres en pôle d'attraction durable
Fiche 34 : Renforcer l'offre en circuits touristiques

PROJET 33
LONG TERME

RECONVERTIR LES FERMES DESAFFECTEES

1. Description du projet

L'évolution du monde rural n'entraine généralement pas le renouvellement de l'exploitation agricole, ce qui à pour conséquence la mutation totale ou partielle de ce bâti caractéristique.

Ce projet consiste à sensibiliser au potentiel de transformation de ces bâtiments en un autre usage économique (de type serviciel, bureaux d'études, publicistes, …), via deux actions distinctes :

- Une démarche proactive de la commune qui pourrait acquérir ces bâtiments et les louer dans la philosophie d'un atelier rural.
- Une démarche de sensibilisation auprès des particuliers désireux d'installer, dans l'entité, leur activité économique sur le potentiel de ce type de bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural.

2. Origine de la demande

- Séance d'information d'Evregnies
- Groupe de travail : Travailler à Estaimpuis, Estaimpuis = économies multiples
- Commission locale de développement rural

3. Justification du projet

Elément typique, la ferme joue un rôle important dans le paysage remarquable de l'entité. Ces bâtiments, de tailles généralement importantes, possèdent un intérêt patrimonial et architectural.
Comme ailleurs en Wallonie, nombreuses sont les exploitations agricoles qui ne sont pas renouvelées. Leur fonction en est modifiée, au risque de dénaturer ce bâti.
Par ailleurs, limiter la consommation des terrains naturels et agricoles pour l'urbanisation devient très difficile.
Ce projet permettra d'une part la conservation de ce patrimoine bâti et celle des paysages de l'entité et, d'autre part, le maintien de l'économie rurale via le soutien des activités locales et la création d'emploi.

PROJET 34
LONG TERME

RENFORCER L'OFFRE DES CIRCUITS TOURISTIQUES

1. Description du projet

Le projet consiste d'une part à créer et à baliser de nouveaux circuits de promenades à travers la commune et les villages, en s'appuyant notamment sur le réseau de chemins et sentiers existants et d'autre part d'assurer la promotion de ces chemins, notamment via des supports cartographiques.

2. Origine de la demande

- Séances d'information de Bailleul, d'Estaimpuis et du Conseil consultatif des Ainés
- Interviews de personnes ressources
- Groupe de travail : Se déplacer, Estaimpuis = Poumon vert
- Printemps'Jeunes et Eté'Jeunes
- Commission Locale de Développement Rural

3. Justification du projet

Estaimpuis est le poumon vert de l'Eurométropole Lille – Courtrai – Tournai et désire logiquement s'inscrire dans une démarche de tourisme durable. Les circuits de promenade à pied, à vélo ou à cheval constituent des éléments incontournables. Actuellement, il existe sur l'entité 5 circuits en boucle balisés. Etant donné leur longueur, 3 de ces parcours ne peuvent se faire qu'à vélo. Par ailleurs, certains circuits ne sont plus praticables par endroit.

Pour qu'Estaimpuis devienne un site incontournable du tourisme vert, il est nécessaire que les circuits soient actualisés et que l'offre soit étendue : longueurs différentes, niveaux de difficulté, thématiques variées,…

Ces sentiers seront entretenus au besoin par les services communaux.

Ce projet complètera la plate-forme touristique qui veillera à sa publicité.

PROJET 35
MOYEN TERME

CREER UN ATELIER RURAL

1. Description du projet

Le projet vise à créer un atelier rural en aménageant des locaux modulables et équipés pour accueillir des entreprises.
La mise en œuvre de ce projet privilégiera la cohabitation avec les quartiers résidentiels, l'accessibilité et l'intégration paysagère des infrastructures des bâtiments en matière de consommation des ressources.
Un atelier rural est destiné à être loué pour une durée limitée et a pour fonction de faciliter le lancement de jeunes entreprises. Il peut également héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification. Le mode de gestion de la structure permettra soit une rotation des locataires, soit l'acquisition à terme.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Leers-Nord
- Groupe de travail : « Travailler à Estaimpuis ».
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

La commune d'Estaimpuis, soucieuse d'étendre son économie locale, souhaite, grâce à la création d'un atelier rural, soutenir les PME locales ou désireuses de s'implanter sur son territoire.

De par son positionnement, son accessibilité et sa dynamique résidentielle, Estaimpuis constitue une localisation intéressante pour ces petites entreprises, potentiellement pourvoyeuses d'emplois.

Un atelier rural doit être susceptible d'englober des activités multiples et variées. L'espace chargé de les accueillir doit donc être le plus souple et le plus modulable possible pour répondre au mieux à leurs besoins. Il comporte au minimum un ou plusieurs (grands) espaces/ateliers, un ou plusieurs bureaux administratifs et des espaces sanitaires.

La localisation est à déterminer : au sein d'un parc d'activités économiques, pépinières d'entreprises, vouées aux activités artisanales et du tertiaire ou au cœur d'un village, comme le prévoit la philosophie d'un atelier rural.

4. Localisation

A déterminer : au sein d'une ZAE (exemple : Porte des Bâtisseurs) ou au cœur d'un village de l'entité

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Recherche d'un terrain ou d'un bâtiment adapté
- Acquisition éventuelle du terrain ou du bâtiment
- Désignation d'un auteur de projet.
- Réalisation de l'étude.
- Réalisation des travaux.
- Gestion

6. Objectif général

Objectif 3 : Contenir notre « rurbanité »

Axe 3 : Capter les flux économiques issus des dynamiques sportives, culturelles, touristiques et récréatives qu'offre l'entité

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Valoriser notre ruralité

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Le choix de la localisation est encore au stade de la réflexion notamment entre la possibilité de l'installer dans un parc économique ou dans un village.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Néant

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO3 Développement Rural Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 02 : Concevoir un RCU ciblé sur les zones d'activités économiques.
Fiche 27 : Assurer une offre de qualité en matière de commerce local
Fiche 33 : Reconvertir les fermes désaffectées

PROJET 36 COURT TERME	**AVOIR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE LOGEMENTS PUBLICS**

1. Description du projet

Cette fiche vise à améliorer l'accessibilité de tous à un logement adéquat en diversifiant l'offre foncière de la commune : logement tremplin, logement moyen, logement social, … en poursuivant les actions communales déjà entreprises depuis quelques années.
Ces logements devront s'inscrire dans une démarche durable : réduction des consommations énergétiques, utilisation de matériaux durables, gestion des eaux, …
Le projet prioritaire est celui de l'aménagement de 2 logements à l'étage de l'ancienne gendarmerie de Leers-Nord.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Leers-Nord
- Séance d'information au CCA
- Interviews
- Groupes de travail : « Le bâti, entre passé et avenir » et « Estaimpuis = Espaces de vie »
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Estaimpuis aux portes des grandes agglomérations subit une pression immobilière et doit donc avoir une action proactive en matière de logements pour permettre aux estaimpuisiens de garder un accès à des logements adaptés aux différentes étapes de leur vie sur Estaimpuis.

Ce projet permettra de compléter et développer la diversité des logements publics pour répondre aux besoins identifiés qui sont au-delà du logement social.

4. Localisation

Pour le projet prioritaire de l'ancienne gendarmerie : Rue du Centre à Leers-Nord.

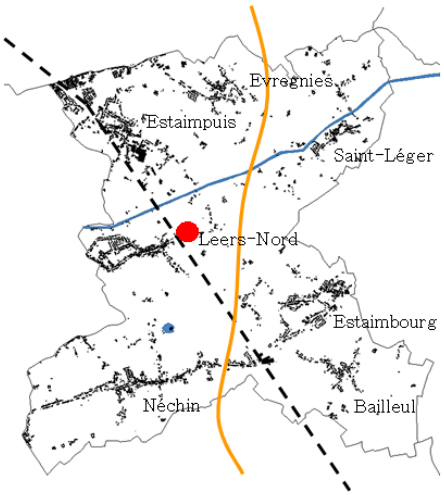

5. Statut au plan de secteur

Ancienne gendarmerie, Rue du Centre : zone agricole

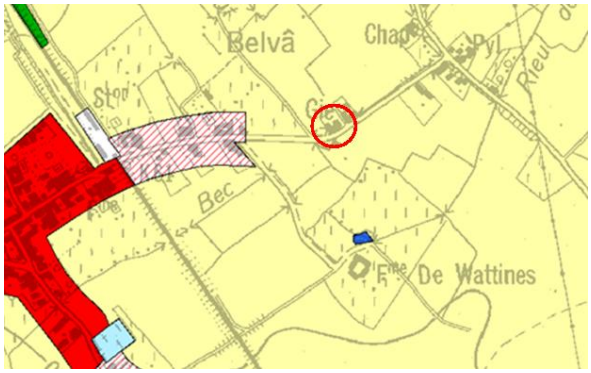

6. Statut de propriété

Ancienne gendarmerie, Rue du Centre : en phase d'acquisition par la commune

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Acquisition éventuelle de bâtiments ou de terrain.
- Désignation d'un auteur de projet
- Réalisation des travaux.
- Mise en place d'un comité d'accompagnement : suivi des attributions de logement, accompagnement des locataires
- Administration Communale et Heures Claires.

8. Objectif général

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 1 : Garantir le logement ou l'hébergement ad hoc pour tous les profils de population.

9. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir.
Valoriser notre ruralité.
Contenir notre « rurbanité »

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Des bâtiments ont été répertoriés comme pouvant être aménagés, il est urgent de profiter de ces opportunités et d'agir avant la détérioration de ces bâtiments.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Les logements publics sur l'entité d'Estaimpuis sont gérés par la Commune (*dans le cadre de la Rénovation urbaine de la Place d'Estaimpuis)*, par la société de logement « Les Heures Claires » qui gère plusieurs ensembles de logements sociaux dans l'entité et par le C.P.A.S.

En cours via les actions de l'Administration Communale et des Heures Claires

La C.L.D.R. a identifié différents bâtiments pouvant être aménagés :

- Travaux en cours

- Bâtiment situé près de l'école à Saint-Léger (en cours)

- Projets introduits dans le Programme d'Ancrage Communal du Logement 2012-2013

- Bâtiment situé près de l'école, rue de l'ancienne douane à Néchin (projet introduit dans le Programme d'Ancrage Communal du Logement 2012-2013)
- Maison pontière, Trieu Planquart, à Saint-Léger (projet introduit dans le Programme d'Ancrage Communal du Logement 2012-2013)
- Au-dessus de la Maison de l'Environnement, Rue Albert Ier, à Néchin (projet introduit dans le Programme d'Ancrage Communal du Logement 2012-2013)

- D'autres bâtiments

- Ancienne gendarmerie de Leers-Nord (projet prioritaire puisque complémentaire à la fiche 41)
- Ferme, à la rue du Quenelet à Evregnies
- Tannerie Barenne à Estaimbourg

12. Programmation dans le temps

Priorité 1, lancement à court terme

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
Aménagement de 2 logements à l'étage de l'ancienne gendarmerie	200 000 euros	SPW – DGO3 Développement Rural Budget communal

14. Projets connexes

Fiche 15 : Sensibiliser à l'impact énergétique.
Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.
Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées
Fiche 39 : Sensibiliser les propriétaires privés à la colocation

15. Annexes

Annexe : Le Programme Communal d'Ancrage du Logement 2012-2013
(PowerPoint de présentation – réunion du 20/10/2011 organisée par le service logement de l'administration communale)

PROJET 37
LONG TERME

AVOIR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE LOGEMENTS INTERGENERATIONNELS

1. Description du projet

Ce projet vise à maintenir les citoyens d'Estaimpuis dans leur commune, en milieu rural, mais également à favoriser les contacts humains et la solidarité entre les différents groupes sociaux.
Le logement intergénérationnel permet de recréer cette qualité de vie que procurent les relations entre personnes d'âges différents, de retrouver une dimension d'entraide et de coopération entre les générations qui l'occupent.
Ce projet nécessite également la mise en place d'animations favorisant les relations ainsi que le suivi et l'accompagnement des locataires.

2. Origine de la demande

- Groupe de travail : « Le bâti entre passé et avenir
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R

3. Justification du projet

A Estaimpuis comme partout, l'évolution sociétale dresse des barrières entre les générations.
En milieu rural, la pratique intensive du lotissement et l'arrivée de sa population d'âge homogène aggrave le phénomène : la vie sociale s'appauvrit, l'expérience ne se transmet plus, la mémoire collective s'éteint et surtout, la qualité de vie s'amenuise puisque des services ne peuvent plus être échangés.
Ce projet permettra d'améliorer les contacts humains entre personnes d'âges différents. Les personnes âgées gardent ainsi une semi-autonomie beaucoup plus longtemps que si elles demeuraient isolées et les jeunes ménages professionnellement actifs, souvent débordés, profitent de menus services qui allègent leur quotidien.

La localisation des logements n'est pas encore définie. Ils seront soit aménagés dans un bâtiment existant (acquisition éventuelle et travaux) soit construits (acquisition éventuelle du terrain et nouvelle construction).

PROJET 38 COURT TERME	**AVOIR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE LOGEMENTS ADAPTES AUX PERSONNES AGEES**

1. Description du projet

Afin d'apporter une réponse aux personnes âgées souhaitant rester le plus longtemps possible à leur domicile ou dans un environnement qui s'en approche, la commune d'Estaimpuis a pris conscience de la nécessité de leur proposer une offre de logements adaptée au cœur des villages.

Une solution proposée est aussi la création d'un béguinage. La proximité des services, l'aménagement de logements adaptés à des handicaps et la présence d'une salle commune d'activité, contribueront à lutter contre l'isolement dont sont souvent victimes les personnes âgées.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Leers-Nord
- Interviews
- Groupes de travail : « Le bâti, entre passé et avenir » et « Estaimpuis = Espaces de vie »
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

En complément des fiches 36 et 37, il y aura lieu d'être attentif aux logements adaptés aux personnes âgées pour le permettre de rester dans leur village si elles désirent.

En effet, les personnes âgées occupent des logements souvent trop grands pour elles mais ne les quittent pas pour rester dans leur village, dans leur réseau social. Si on peut leur proposer des logements adaptés dans les centres de village, des maisons se libéreront pour des familles, répondant ainsi aussi à une autre demande forte de logements sur l'entité, des logements familiaux.

Le seul village ne proposant pas de logements pour personnes âgés est le village de Saint Léger.

4. Localisation

Cœur du village de Saint Léger, rue Royale

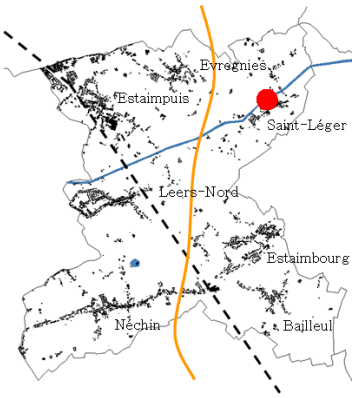

5. Statut au plan de secteur

Terrain sis Rue Royale à Saint-Léger : zone d'habitat à caractère rural

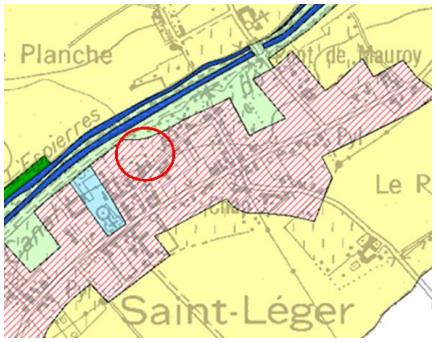

6. Statut de propriété

Terrain sis Rue Royale à Saint-Léger : Fabrique d'église

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Acquisition du terrain de Saint Léger.
- Désignation d'un auteur de projet
- Réalisation des travaux.
- Mise en place d'un comité d'accompagnement : suivi des attributions de logement, accompagnement des locataires,…
- Réflexion à mener sur le projet privé de béguinage avec une évaluation afin de confirmer la volonté des habitants et les besoins de mener un projet communal supplémentaire.

8. Objectif général

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 1 : Garantir le logement ou l'hébergement ad hoc pour les profils de population.

9. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité »

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Une demande forte de la part des personnes âgées d'avoir une possibilité de rester le plus longtemps possibles dans leurs villages.
Tous les villages de l'entité le proposent sauf Saint-Léger où il est important de pouvoir agir dans un laps de temps raisonnable.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Des logements pour personnes âgées ont été aménagés, construits ou en cours pour tous les villages de l'entité sauf Saint Léger.

Un projet privé de béguinage est en cours.

12. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement à court terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		SPW – DGO4 SPW – DGO3 Développement Rural Budget communal

14. Annexe(s)

Néant

15. Projets connexes

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.
Fiche 36 : Avoir une offre de qualité en matière de logements publics.
Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.
Fiche 39 : Sensibiliser les propriétaires privés à la colocation.

PROJET 39
COURT TERME

SENSIBILISER LES PROPRIETAIRES PRIVES A LA COLOCATION

1. Description du projet

Le projet vise à mettre en place des actions de sensibilisation à la colocation. Ce mode de vie, qui fait la part belle au partage, à l'indépendance, à l'économie et à la découverte de liens sociaux, permettra à chacun (jeunes, personnes seules, personnes âgées,…), via un loyer partagé donc modéré, de se loger au cœur de la campagne estaimpuisienne.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Leers-Nord
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Certaines personnes, âgées ou non, habitent seules dans des maisons, qui, dans la plupart des cas, sont trop grandes pour elles.
De ce fait, il serait bien de les sensibiliser à une colocation avec une ou plusieurs personnes, et ce, via une charte ou un autre moyen d'accompagnement, qui utiliseraient partiellement la propriété.

Cette démarche est intéressante à plus d'un titre et permet :
- d'offrir un logement à d'autres personnes moyennant un loyer modéré.
- de permettre aux personnes propriétaires de garder leur logement.
- de créer une vie communautaire valorisante pour tous.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Identification et sensibilisation des propriétaires concernés par l'Administration communale.
- Présentation de témoignages de colocation, d'expériences vécues lors de soirées de sensibilisation

6. Objectif général

Objectif 4 : Accueillir les altérités
Axe 1 : Garantir le logement ou l'hébergement ad hoc pour tous les profils de population

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir.
Valoriser notre ruralité.
Contenir notre « rurbanité ».

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Cette action peut facilement être lancée et avoir des impacts positifs rapidement.
La commune a déjà identifié des propriétaires qui pourraient accueillir des locataires et ainsi entretenir et conserver leur maison.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Identification de quelques possibilités.

10. Programmation dans le temps

Priorité 1 : lancement à court terme, mise en œuvre dans la durée.

11. Annexe(s)

Néant.

12. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Budget communal

13. Projets connexes

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.
Fiche 36 : Avoir une offre de qualité en matière de logements publics.
Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.
Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées.

PROJET 40
LONG TERME

FAVORISER LES RELATIONS INTERGENERATIONNELLES

1. Description du projet

Le nombre d'habitants a fortement augmenté sur la commune d'Estaimpuis ces dernières années. Comme partout ailleurs, les liens intergénérationnels se distendent, la commune d'Estaimpuis a donc décidé de répondre à l'enjeu de recréer et favoriser les liens entre toutes les générations : par la création d'activités adaptées, le développement et la valorisation de lieux de rencontre,…

2. Origine de la demande

- Séance d'information de Saint-Léger
- Interview de personnes ressources
- Groupes de travail : Le bâti, entre passé et avenir, Estaimpuis = Espace de vie, Estaimpuis = commune vivante
- Commission Locale de Développement Rural

3. Justification du projet

Bien souvent, le sentiment d'insécurité est causé par le manque de liens sociaux et de connaissances de l'autre. Il est plus marqué encore entre les générations différentes qui n'ont pas le même mode de vie. Ce sentiment et l'escalade d'animosité due au manque de communication et aux stéréotypes peut parfois mener à des conflits.
Favoriser les relations intergénérationnelles permettra d'enrayer ce phénomène qui dénature les relations de voisinage et d'ainsi améliorer la convivialité, la solidarité et le respect entre les citoyens.

PROJET 41
COURT TERME

CREER UNE MAISON DE JEUNES ET DECENTRALISER CERTAINES DE LEURS ACTIVITES

1. Description du projet

Le projet vise à favoriser l'accès des jeunes à l'offre d'activités déjà bien présente sur l'entité.

Pour cela, différents moyens doivent être instaurés ou améliorés :

- La création d'une Maison de Jeunes reconnue au rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie de Leers-Nord
- La décentralisation dans les villages, d'actions destinées spécifiquement aux jeunes
- L'intégration des jeunes en ayant une attention particulière à leur égard dans les évènements ouverts à tous.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Leers-Nord et Néchin
- Interviews
- Groupe de travail : « Vivre ensemble »
- Consultation des ados
- Opération Printemps Jeunes
- Commission Locale de Rénovation Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Lors de la consultation des jeunes, ils ont parlé de leurs difficultés de se déplacer et une des solutions envisagées était d'inverser la problématique en faisant venir à eux certaines activités.
Cela aurait aussi l'avantage de recréer une dynamique villageoise et d'envisager des collaborations avec les habitants dans le cadre d'une meilleure connaissance intergénérationnelle.

Cette solution ne veut pas dire qu'une maison des jeunes reconnue n'est plus indispensable mais sera à l'origine de cette dynamique de décentralisation des activités.

Ces deux options se montrent complémentaires et indispensables à une bonne intégration des jeunes dans la vie associative d'Estaimpuis.

4. Localisation

Les villages pour les activités décentralisées et rue du centre (ancienne gendarmerie) à Leers Nord pour la maison de jeunes.

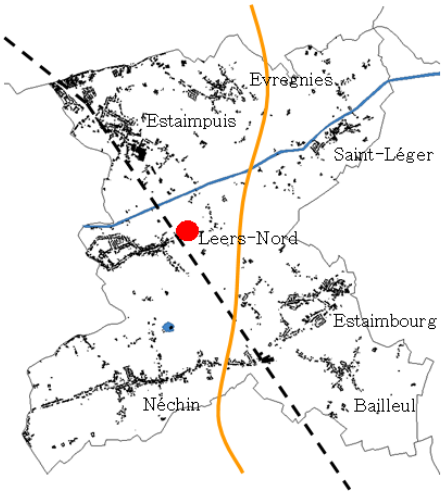

5. Statut au plan de secteur

Ancienne gendarmerie, Rue du Centre : zone agricole

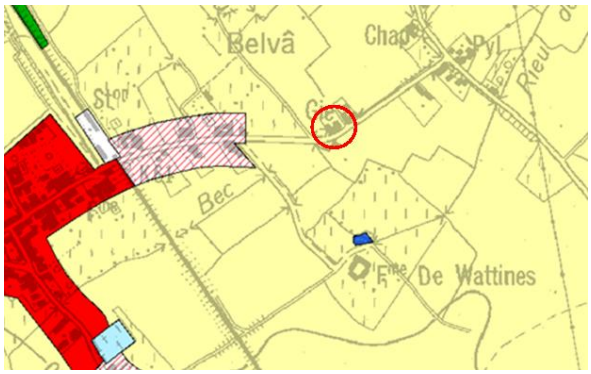

6. Statut de propriété

Ancienne gendarmerie, Rue du Centre : en phase d'acquisition par la commune

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Monter un dossier de reconnaissance et de subvention par la Fédération Wallonie-Bruxelles d'une maison de jeunes dans l'ancienne gendarmerie à Leers-Nord.
- Aménager ce bâtiment pour accueillir la maison de jeunes et une conciergerie (voir fiche 36).
- Mettre en place des activités décentralisées.
- Consolider le lien entre l'éducateur de rue et les jeunes.

8. Objectif général

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 3 : Offrir des espaces, des équipements et des services adaptés à chaque profil de population

9. Objectifs spécifiques et connexes

Communiquer pour exister.

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Répondre à la demande des jeunes consultés avant leur départ d'Estaimpuis en profitant d'une opportunité d'un bâtiment (acte notarial passé en mars 2012) et en lançant des premières expériences de décentralisation.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

- Maison des jeunes non reconnue.
- Eté Jeunes et Printemps jeunes.
- Présence d'un éducateur de rue.
- Premières expériences prévues pour les vacances scolaires d'été 2012, notamment en utilisant les bus scolaires disponibles pour amener les jeunes à la maison qui leur est réservée pour l'instant à Estaimbourg ainsi que vers différents lieux de loisirs où des activités seront organisées pour eux (hall sportif, piscine, château de Bourgogne, Canal, maison de l'environnement,….)

12. Programmation dans le temps

Priorité 1, lancement à court terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
Aménagement du rez-de chaussée de l'ancienne gendarmerie en Maison de Jeunes	350 000 euros	Fédération Wallonie - Bruxelles Budget communal
Activités décentralisées		Budget communal

14. Annexe(s)

Néant.

15. Projets connexes

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.
Fiche 22 : Créer une maison rurale à Estaimbourg
Fiche 23 : Créer une maison de village à Estaimpuis
Fiche 24 : Créer une maison de village à Bailleul
Fiche 25 : Créer un café littéraire
Fiche 26 : Créer un évènement fédérateur qui promeut les 7 spécificités des 7 villages
Fiche 42 : Renforcer les services récréatifs
Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne

PROJET 42
LONG TERME

RENFORCER LES SERVICES RECREATIFS

1. Description du projet

Ce projet consiste à implanter dans les cœurs de villages des petits équipements destinés aux enfants, des plus jeunes aux ados.
Il veillera à la bonne intégration de ces équipements dans leur environnement. En effet, il est conseillé de maintenir ces infrastructures au cœur des villages pour confirmer la place des enfants et des jeunes dans la vie locale, pour assurer le contrôle social des équipements et pour faciliter leur accessibilité.

2. Origine de la demande

- Séance d'information de Leers-Nord
- Interviews de personnes ressources
- Groupes de travail : Vivre ensemble,
  Estaimpuis = commune vivante
- Consultation des jeunes.
- Commission Locale de Développement Rural

3. Justification du projet

Agora-spaces, terrains de football, halls multisports et piscine sont autant d'infrastructures destinées essentiellement aux adolescents et aux sportifs. Les plus jeunes souhaitent compléter ce maillage par des équipements qui leurs soient adaptés (plaines de jeux, zones de loisirs,…) et où les familles ne seraient pas oubliées.
Ce projet contribuera à marquer la place des enfants dans la commune et à favoriser les relations intergénérationnelles.

PROJET 43
MOYEN TERME

AVOIR UNE OFFRE DE QUALITE EN MATIERE DE SERVICES A LA PERSONNE

1. Description du projet

La commune d'Estaimpuis, soucieuse d'étendre son offre de services, souhaite, via la création de structures d'accueil, soutenir l'ensemble de la population.

Parmi les solutions proposées à mettre en place, quelques-unes sont détaillées :

- La création d'une halte-garderie, complémentaire à la crèche communale (lieu d'accueil communal pour les enfants de 0 à 6 ans, d'éveil, de jeux, de rencontre, de socialisation mais aussi un relais et un endroit de confiance pour des parents doivent prendre du temps pour suivre une formation, éprouver le besoin de souffler, effectuer des démarches administratives ou faire des courses…..)
- L'accès à un service d'écrivains-publics
- La lutte contre l'analphabétisme
- L'éducation à l'alimentation saine et l'hygiène de vie

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupe de travail : « Estaimpuis = Commune vivante »
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Pour répondre le plus efficacement possible à l'ensemble des besoins sociaux recensés, la commune d'Estaimpuis projette d'améliorer son offre de services présente sur l'entité.
Le secteur non-marchand doit être valorisé et développé dans les zones rurales où il permet de fixer des populations moins autonomes et de garantir une hétérogénéité équilibrée des populations.

Aussi, ces actions devront être évolutives pour répondre aux services nouveaux en fonction des besoins suscités par les nouvelles technologies et les souhaits des personnes.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Réaliser l'inventaire de la situation existante en termes de services et d'actions ponctuelles et individuelles

- Mettre en place une politique d'amplification de ces actions
- Mettre en place des collaborations avec le CPAS, l'asbl Impact, les associations à vocation sociale de l'entité,…
- Informer chaque estaimpuisien de l'offre en matière de services à la personne qui existe sur l'entité

6. Objectif général

Objectif 4 : Accueillir les altérités

Axe 3 : Offrir des espaces, des équipements et des services adaptés à chaque profil de population

7. Objectifs spécifiques et connexes

Valoriser notre ruralité.
Contenir notre « rurbanité »

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Estaimpuis dispose déjà d'une offre de services riche et variée, ces actions nécessitent néanmoins d'être amplifiées et diversifiées, à plus long terme.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

- Actions/Services proposés par l'administration communale : crèche communale, accueil extra-scolaire, les chèques-sport, bibliothèque, école de musique, ALE, la Maison de l'emploi Estaimpuis – Pecq – Celles – Mont-de-l'Enclus en collaboration avec le Forem,…
- Actions/Services entrepris par le CPAS : mise à disposition d'une boutique de seconde main (Mel'Boutique), de l'épicerie sociale, collaborations avec le home Vaneste pour des activités proposées aux handicapés, mise en place d'un groupe de parole
- Actions/Services entrepris par l'asbl Impact :
    - Formations de base en informatique
    - Repassage et laverie (retouches, nettoyage à sec, cordonnerie, nettoyage de tapis et moquettes, lavage, repassage, livraison à domicile,…)
    - Service d'aides ménagères
    - Service de transport sur demande (le Passe-Partout)
- Actions/Services entrepris par les différentes associations à vocation sociale : l'école des devoirs menée par l'association L'Eveil,…

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		CPAS ASBL Impact Fédération Wallonie-Bruxelles Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 21 : Redécouvrir l'importance des contacts humains en milieu rural.
Fiche 28 : Créer un système d'échange local.
Fiche 36 : Avoir une offre de qualité en matière de logements publics.
Fiche 37 : Avoir une offre de qualité en matière de logements intergénérationnels.
Fiche 38 : Avoir une offre de qualité en matière de logements adaptés aux personnes âgées.

PROJET 44 MOYEN TERME	**COMMUNIQUER POUR QUE LES ESTAIMPUISIENS S'APPROPRIENT LES DEMARCHES COMMUNALES**

1. Description du projet

Le projet vise à développer et structurer les outils de communication dont disposent les autorités communales afin de soutenir toutes les composantes de la dynamique communale (PCDN, PCDR, A21L, plan Maya, CCJ, CCA,…) et ainsi entretenir et développer une réelle participation citoyenne.

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupe de travail : « Préserver notre environnement », « Vivre ensemble », « Estaimpuis : Commune vivante » et « Printemps Jeunes »
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

L'entité d'Estaimpuis, et plus particulièrement la cellule environnement de l'administration communale, s'oriente vers 3 axes de travail tels que la préservation de l'environnement, la promotion de la ruralité, le développement du tourisme.

Ces axes de travail sont concrétisés via différentes démarches communales de participation citoyenne : le PCDN, la mise en œuvre d'un A21L, la reconnaissance « commune Maya », la participation au projet européen BIPS, l'engagement dans le Contrat de Rivière Escaut-Lys, la politique de lutte contre les déchets et les infractions environnementales, le PCDR et la mise en place d'un Conseil des Juniors et d'un Conseil des Ainés.

Ces outils communaux, noyés dans une communication large et omniprésente sur le territoire d'Estaimpuis, devraient faire l'objet d'une communication ciblée et distinctive pour que les Estaimpuisiens puissent s'y reconnaitre et s'y aventurer.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Mise en place d'une cellule de coordination de l'information (projet 48)
- Inventorier les différents outils communaux
- Promouvoir ces outils de manière spécifique afin de garantir une réelle participation citoyenne

6. Objectif général

Objectif 5 : Communiquer pour exister

Axe 1 : Garantir l'appropriation des démarches menées à l'initiative des autorités communales

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir.
Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité »
Accueillir les altérités.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

La structure de coordination de l'information au sein de la commune sera mise sur pied à court terme, via la fiche 48 qui doit être créée pour mener à bien ce projet.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Site internet communal
Publication du bulletin communal « L'Estaimpuisien »
Page Facebook « La Maison de l'Environnement » qui décrit les actions mises en place par la cellule environnement de l'administration communale.

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 45 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient leur vie associative
Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne
Fiche 47 : Installer des panneaux d'information
Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 45 MOYEN TERME	**COMMUNIQUER AFIN QUE LES ESTAIMPUISIENS S'APPROPRIENT LEUR VIE ASSOCIATIVE**

1. Description du projet

La vie associative estaimpuisienne, particulièrement riche, profite d'un Bulletin Communal régulier pour annoncer ses activités et d'un site internet mis à jour régulièrement. Certains citoyens ne sont cependant pas toujours au courant des activités proposées.
Le projet vise à améliorer l'information entre les associations et auprès des habitants et donc à entretenir et consolider la cohésion sociale.

2. Origine de la demande

- Séance d'information à Bailleul
- Interviews
- Groupe de travail : « Vivre ensemble » et « Estaimpuis = Commune vivante ».
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Bien que l'on affirme qu'il faille communiquer pour se comprendre et s'apprécier, et malgré les nombreuses informations tout azimut, il s'avère que le résultat de la communication ne soit pas optimal.
Il y a donc lieu de revoir cette communication afin que les Estaimpuisiens soient informés efficacement afin qu'ils puissent alors s'approprier leur vie associative.

Et ce sera le rôle de la cellule de coordination.

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Mise en place d'une cellule de coordination de l'information (projet 48)
- Collaborations avec les différentes associations de l'entité
- Mise en place d'un plan de communication pour une diffusion optimale des informations associatives

6. Objectif général

Objectif 5 : Communiquer pour exister
Axe 2 : Assurer la transversalité de l'information au sein de l'entité

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir.
Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité »
Accueillir les altérités.

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

La structure de coordination de l'information au sein de la commune sera mise sur pied à court terme, via la fiche 48 qui doit être créée pour mener à bien ce projet.

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Site internet communal
Publication du bulletin communal « L'Estaimpuisien »

10. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Associations Budget communal

12. Annexe(s)

Néant

13. Projets connexes

Fiche 44 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient les démarches communales
Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne
Fiche 47 : Installer des panneaux d'information
Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 46
LONG TERME

CREER UNE RADIO ESTAIMPUISIENNE

1. Description du projet

Ce projet a pour but de dynamiser l'information autour des évènements organisés à Estaimpuis grâce à la communication audio.

2. Origine de la demande

- Groupe de travail : Vivre ensemble, Estaimpuis = Commune vivante
- Commission Locale de Développement Rural

3. Justification du projet

De nombreux évènements sont organisés à Estaimpuis. La communication traditionnelle, via la presse ou les bulletins communaux, ne semble plus suffisante pour informer et attirer les Estaimpuisiens aux activités proposées. Cette web radio permettra d'une part de promouvoir les spécificités d'Estaimpuis de manière rapide et ludique et d'autre part de devenir un lieu d'expression démocratique, de tissage social et de relations intergénérationnelles.

Elle deviendra également un atout de développement économique local et régional.

PROJET 47
MOYEN TERME

INSTALLER DES PANNEAUX D'INFORMATION

1. Description du projet

Le projet vise à mettre en place des panneaux d'information dans chaque village (place ou endroits de passage). La réflexion de l'intégration dans le paysage et du design de ces panneaux devra se faire de manière globale pour chacune des implantations.
Le but de ce projet est de rendre l'information relative aux évènements d'Estaimpuis accessibles à tous.

2. Origine de la demande

- Groupe de travail : « Améliorer notre espace de vie », « Vivre ensemble » et « Estaimpuis = Commune vivante ».
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Le flot d'informations qui circule dans l'entité est parfois diffusé de manière inadéquate.

En effet, les citoyens sont sur-informés, pourtant ils semblent mal informés.

L'entité prévoit de valoriser les places des villages afin qu'elles retrouvent leur image de lieu central de convivialité (via des aménagements prévus à court, moyen et long terme dans des fiches-projets du PCDR). Les panneaux d'information qui y seront implantés participeront à la revitalisation de ces centres villageois.

Estaimpuis désire initier une politique de communication touristique de qualité et mettre en lumière certains lieux emblématiques de l'entité. Ces panneaux contribueront donc à informer les touristes et les promeneurs des atouts existants à voir, visiter, ou simplement découvrir.

Ces panneaux pourraient comporter différents types d'information (encore à déterminer) :

- Les informations (communales, associatives, évènementielles)
- Le plan du village
- Les infrastructures sportives, d'animation ou encore touristiques
- Les monuments classés et répertoriés
- La liste des commerçants et artisans
- Etc.

La réflexion du design des panneaux d'information devra être intégrée à la vision commune des aménagements pour les opérations « Portes et cœur de village ».

4. Localisation

A identifier.
Les places des sept villages et deux quartiers vivants excentrés, la Festingue et le quartier de la gare d'Herseaux semblent être les lieux appropriés pour l'installation de ces panneaux.
Il est à noter se fera dans l'esprit d'une intégration paysagère de qualité.

5. Statut au plan de secteur

Place de Saint-Léger : zone de services publics et d'équipements communautaires
Grand'Place d'Estaimpuis : zone d'habitat
Place communale à Leers-Nord : zone d'habitat
Place d'Evregnies : zone d'habitat à caractère rural
Espace église – cimetière – espace vert : zone de services publics et d'équipements communautaires
Place Abbé César Renard à Bailleul : zone d'habitat à caractère rural (sauf l'église et la Seigneurie : zone de services publics et d'équipements communautaires)
Place de Bourgogne à Estaimbourg : zone de services publics et d'équipements communautaires (sauf le Parc et le Château de Bourgogne : zone de parc)
Place du Sacré Cœur à Néchin : zone d'habitat à caractère rural (sauf le quadrilatère entourant l'église : zone de services publics et d'équipements communautaires ; la Drève : zone d'espaces verts et les alentours de la place : zone d'habitat)

6. Statut de propriété

Les places sont propriétés communales

7. Tâches à réaliser ; par qui ?

- Identification des implantations stratégiques
- Réalisation des panneaux et des bornes
- Réflexion sur le design des panneaux
- Implantation

8. Objectif général

Objectif 5 : Communiquer pour exister
Axe 3 : Coordonner les modes de diffusion de l'information

9. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir.
Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité »
Accueillir les altérités.

10. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

A partir du 01/04/2012, la Place de Bourgogne (Estaimbourg) et le Domaine de Bourgogne seront pionnière en la matière. En effet, un panneau d'information électronique sera installé dans le Parc du Château. Ce support de communication publique permettra d'afficher les informations communales, les évènements à venir et certaines indications touristiques.
L'expérience de la Place de Bourgogne permettra de faire des choix appropriés en termes de localisation, matériaux et types d'informations.

11. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Projet d'installation d'un panneau à Estaimbourg.

12. Programmation dans le temps

Priorité 2 : lancement à moyen terme.

13. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Budget communal

14. Annexe(s)

Néant

15. Projets connexes

Fiche 05 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Bailleul
Fiche 06 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Saint-Léger
Fiche 07 : Aménager les portes du village d'Estaimpuis
Fiche 08 : Aménager les portes du village de Leers-Nord
Fiche 09 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Evregnies
Fiche 10 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village de Néchin
Fiche 11 : Mettre en œuvre une opération portes et cœur du village d'Estaimbourg
Fiche 44 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient les démarches communales
Fiche 45: Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient leur vie associative
Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne
Fiche 48 : Coordonner pour mieux communiquer

PROJET 48
COURT TERME

COORDONNER POUR MIEUX COMMUNIQUER

1. Description du projet

Il est proposé d'uniformiser la façon de communiquer (identité graphique) et de mettre en œuvre les fiches 44, 45, 46 et 47.

2. Origine de la demande

- Interviews
- Groupes de travail : « Préserver notre environnement », « Vivre ensemble » et Estaimpuis = Economies multiples »
- Commission Locale de Développement Rural – C.L.D.R.

3. Justification du projet

Le flot d'information important qui circule dans l'entité conduit parfois à la sur information qui finit par créer parfois de la non information.
Si la plupart des citoyens considèrent être bien informés, ils se sentent parfois dépassés et disent ne pas toujours s'y retrouver.

Estaimpuis, conscient de cette problématique, désire initier une politique de communication encore plus efficace et proposer l'amélioration du service communication qui aura pour but de réformer et de coordonner tous ces créneaux d'informations existants.

Le but de la charte graphique est de conserver une cohérence dans les différents médias utilisés pour communiquer (logo, police, couleurs, implication de tous les services communaux,…).

4. Localisation

Sans objet

5. Tâches à réaliser ; par qui ?

Revoir l'identité graphique de l'administration communale.
Réformer le service communication.

6. Objectif général

Objectif 5 : Communiquer pour exister

Axe 3 : Coordonner les modes de diffusion de l'information

7. Objectifs spécifiques et connexes

Protéger notre terroir
Valoriser notre ruralité
Contenir notre « rurbanité »
Accueillir les altérités

8. Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder

Il faut mettre en place la coordination afin de pouvoir réaliser les fiches 44, 45, 46 et 47

9. Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)

Publication de la revue communale « L'Estaimpuisien »
Publication régulière de « Toutes boîtes » d'information.
Site Internet Communal
Banderoles d'information en des lieux stratégiques de passage.

10. Programmation dans le temps

Priorité 1, lancement à court terme, mise en œuvre inscrite dans la durée.

11. Estimation globale du coût

Investissements	Montant (HTVA)	Origine du financement
		Budget communal

12. Annexe(s)

Néant.

13. Projets connexes

Fiche 44 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient les démarches communales
Fiche 45 : Communiquer pour que les Estaimpuisiens s'approprient leur vie associative
Fiche 46 : Créer une radio estaimpuisienne.
Fiche 48 : Installer des panneaux d'informations